

BULLETIN MUNICIPAL

DE

-VILLIE - MORGON-



JANVIER 1993 - N° 12

# LE MOT DU MAIRE

**Solidarité :** " Sentiment de la dépendance mutuelle entre les hommes qui fait que les uns ne peuvent être heureux et se développer que si les autres le peuvent aussi " (Petit Larousse).

## Quelle belle et noble définition

- Pourtant n'est-ce pas la réalité quotidienne de la vie familiale et la base de la vie associative et communale ?

- N'est-ce pas ce sentiment de dépendance mutuelle qui a déclenché la création des A.O.C. et servi de base au mouvement syndical ?

Nous vivons des temps où les incertitudes sont nombreuses, qu'il s'agisse de l'Economie, dont l'âpreté actuelle nous inquiète et nous rappelle le vieil adage selon lequel un sou, même petit, c'est bien un sou.

Ou qu'il s'agisse de la Paix, menacée par les tragiques événements qui se déroulent dans l'ex-Yougoslavie, événements dont la sauvagerie nous remémore la noirceur des années 40 à 45.

Dans une période comme celle-ci nous pouvons réagir de diverses façons :

- Jouer à l'autruche, se voiler la face et attendre que cela se passe. Gare au réveil.

- Accuser les autres d'être responsables de nos difficultés et conclure que la seule issue c'est le " chacun pour soi ", la loi de la jungle et que les plus forts écrasent les autres, mais sommes-nous assurés d'être toujours du côté des plus forts ?

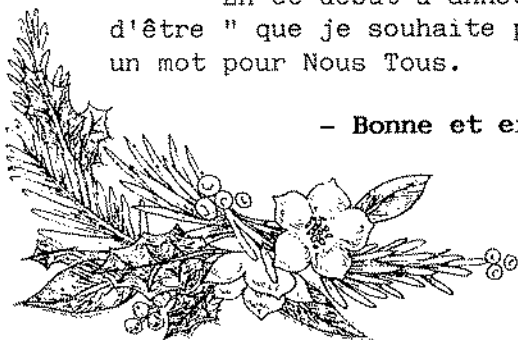
- Choisir le " coude à coude ", en faisant bloc autour des valeurs indispensables à notre société démocratique afin qu'elle sache :

- Résister à une Economie qui, trop libérale, devient assassine.

- Anihiler les relents du fascisme renaissant qui fait la part belle aux faiseurs de malheur.

En ce début d'année, c'est cette dernière " façon d'être " que je souhaite pour notre Europe, notre Pays, en un mot pour Nous Tous.

- Bonne et efficace Solidarité -



# VIE MUNICIPALE

## FINANCES. LE BUDGET

Voici le budget de l'année 1991 établi d'après le compte administratif 1991, adopté par le Conseil Municipal, dans sa séance du 31 mars 1992. Il s'agit de ce qui a été réellement dépensé et perçu par la commune au cours de cette année civile.

La présentation des chapitres reste la même que pour les années précédentes.

### I) EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES

Compte 60 : Denrées et fournitures	321 720,02 F
61 : Frais de personnel	1 595 875,72 F
62 : Impôts et taxes	39 732,00 F
63 : Travaux et services extérieurs	537 357,07 F
64 : Participations et contingents	1 224 911,76 F
65 : Allocations-Subventions	92 531,12 F
66 : Frais de gestion générale	219 810,83 F
67 : Frais financiers	831 176,29 F
68 : Dotations-Amortissements-Provisions	177 639,25 F
83 : Prélèvement pour dépenses d'investissement	669 661,26 F
	<hr/>
	5 710 415,32 F

#### RECETTES

Compte 70 : Produits de l'exploitation	372 777,39 F
71 : Produits domaniaux	220 086,29 F
72 : Produits financiers	1 401,49 F
73 : Recouvrements-Subventions	306 483,26 F
74 : Dotation globale de fonctionnement	1 428 616,74 F
75 : Impôts indirects	109 358,32 F
77 : Contributions directes	3 228 573,60 F
82 : Produits antérieurs (excédent de la clôture 1990)	43 118,23 F
	<hr/>
	5 710 415,32 F

### II) EN SECTION D'INVESTISSEMENT

#### DEPENSES

Compte 16 : Remboursements d'emprunts (part de capital)	844 000,52 F
21 : Acquisition de biens meubles et immeubles	154 850,06 F
232	
et 235 : Travaux de bâtiments et divers	1 596 745,77 F
233 : Travaux de voirie et divers	784 659,60 F
26 : Acquisition de titres et valeurs	55 287,48 F
	<hr/>
	3 435 543,43 F

## RECETTES

Compte 10 : Subventions d'équipements, dons et legs	778 024,36 F
11 : Prélèvement sur recettes de fonctionnement	669 661,26 F
14 : Participations à des travaux d'équipements (remboursement de la T.V.A par l'Etat)	447 147,00 F
16 : Produits des emprunts	980 000,00 F
21 : Aliénation des biens meubles et immeubles	<u>764 327,90 F</u>
	3 639 160,52 F

La section de fonctionnement étant présentée en équilibre, on constate qu'en investissement le total des recettes est supérieur à celui des dépenses, d'où un excédent de clôture pour 1991 de :

3 639 160,52 F
<u>- 3 435 543,43 F</u>
203 617,09 F

## INFORMATIONS POUR 1992

Le budget primitif 1992 a été voté par le Conseil Municipal dans sa séance du 31 mars 1992. Voici les informations concernant les impôts locaux.

Les taux d'impositions étant inchangés, le produit des contributions directes a été fixé à 3 011 284 F, en diminution de 1,76 % par rapport à 1991.

Cette somme provient des 4 taxes suivantes :

La taxe d'habitation	:	705 293 F (23,42%)	Pourcentages du produit total des 4 taxes.
La taxe sur le foncier bâti	:	652 927 F (21,68%)	
La taxe sur le foncier non-bâti	:	1 093 528 F (36,31%)	
La taxe professionnelle	:	559 536 F (18,58%)	

## AUTRE PRESENTATION DU BUDGET

### Classement des diverses rubriques en 10 grands chapitres

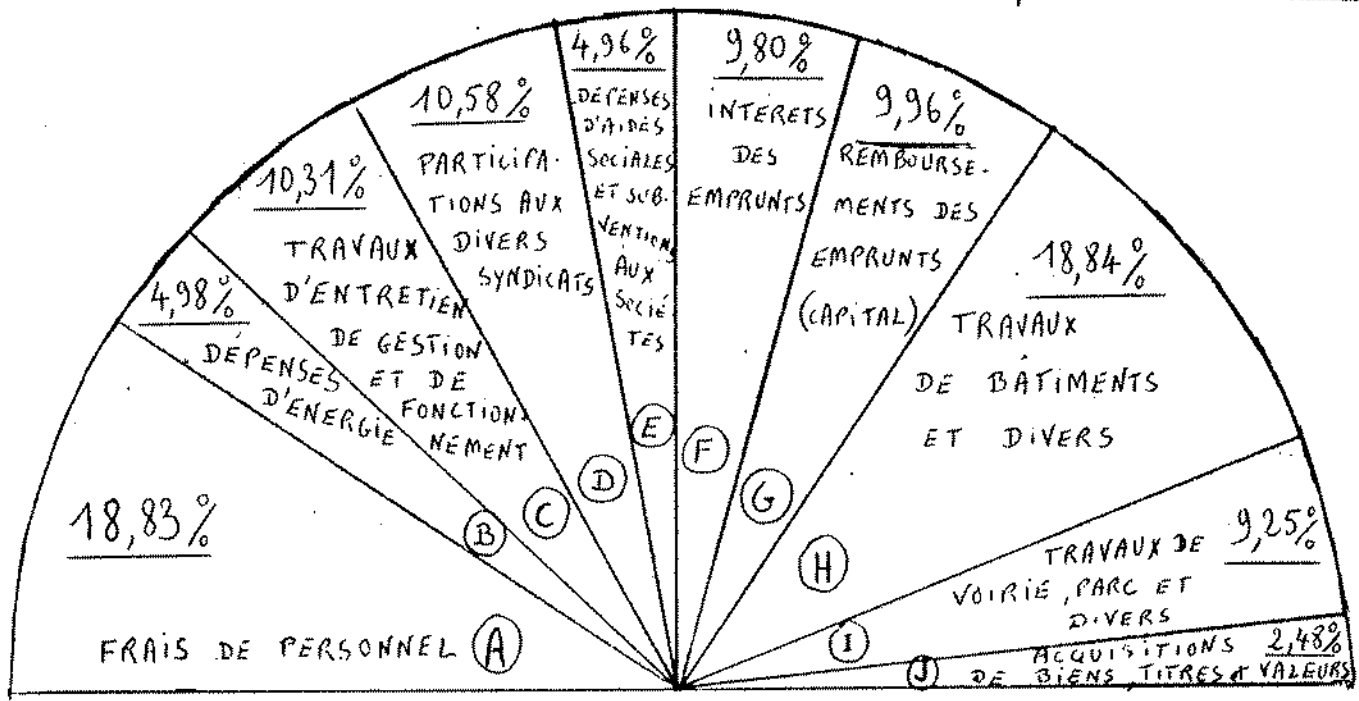
Les sommes ne correspondant pas à des dépenses ou des recettes réelles et effectives ont été enlevées.

Cela nous donne le tableau ci-dessous et les graphiques de la page d'à côté. Vous trouverez, dans ces 2 pages, les mêmes chapitres classés de A à J pour les dépenses et de 1 à 10 pour les recettes.

DEPENSES			RECETTES	
A: Frais de personnel	1 595 875,72	FONCTIONNEMENT	1: Impôts locaux	3 064 292,00
B: Dépenses d'énergie (fuel, eau, gaz, électricité)	422 337,45		Divers	164 281,60
C: Travaux d'entretien de gestion et de fonctionnement	873 921,72		2: Dotations ver- sées par l'Etat	1 428 616,74
D: Participation au S.I.V.O.M, au S.I.V.O.S (collège) et aux différents syndicats (eaux, pays, ordures ména- gères...)	897 520,76		3: Produits de l'exploitaton	372 777,39
E: Dépenses d'aides so- ciales et subventions sociétés	419 922,12		4: Recouvrements et participa- tions	306 483,26
F: Intérêts des emprunts	831 176,29		5: Produits doma- niaux et impôts indirects	330 846,10
			6: Produits anté- rieurs (excédent de clôture du budget 1990)	43 118,23
G: Remboursements des emprunts (capital)	844 000,52	INVESTISSEMENT	7: Produits des emprunts	980 000,00
H: Travaux de bâtiments	1 596 745,77		8: Remboursement de la TVA par l'Etat plus D.G.E.	447 147,00
I: Travaux de voirie (parc et divers)	784 659,60		9: Subventions diverses (Etat, département)	778 024,36
J: Divers dont acqui- sitions de biens meubles et immeubles	210 137,54		10: Aliénation de biens meubles et immeubles	764 327,90
<b>TOTAL</b>	<b>8 476 297,49</b>		<b>TOTAL</b>	<b>8 679 914,58</b>

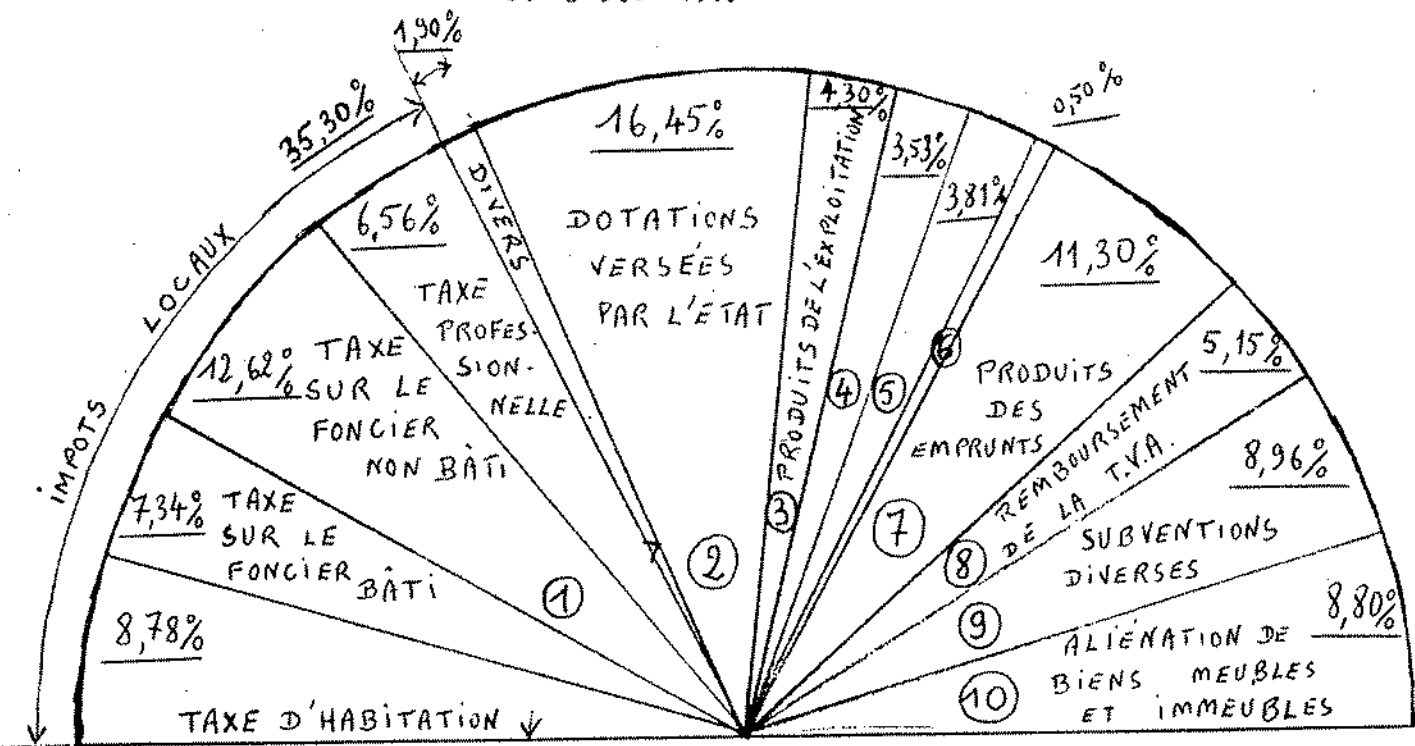
On retrouve l'excédent de clôture de  $8\,679\,914,58 - 8\,476\,297,49 = 203\,617,09$

# DÉPENSES



- ④ RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS (3,53%)
  - ⑤ PRODUITS DOMANIAUX ET IMPÔTS INDIRECTS (3,81%)
  - ⑥ PRODUITS ANTERIEURS (EXCÉDENT DE CLÔTURE) (0,50%)
- DU BUDGET 1990

# RECETTES



## BUDGET SUITE..... BUDGET SUITE..... BUDGET SUITE

Les principales réalisations de l'exercice 1991 ont été:

AVEC L'AIDE FINANCIERE DU DEPARTEMENT :

- L'élargissement et l'aménagement de la route de Fleurie
- L'aménagement de la cour de l'école (jeux , bacs à fleurs)
- La réfection de la façade Ouest du Château
- Le terrain de mini-foot
- La première tranche du lotissement de Pré Jourdan (Le département ayant réalisé la modification du carrefour).

AVEC L'AIDE DE LA REGION :

- L'aménagement d'une annexe du magasin EXPRESS (ce qui a induit également une hausse de loyer).

ONT EGALEMENT ETE ACHETES :

- Un télécopieur
- une camionnette et du matériel pour la voirie
- du matériel pour les Sapeurs-Pompiers

Des subventions ont été accordées par la Commune pour la modernisation de commerces et d'ateliers d'artisans (opération O.R.A.C.).

En 1992 il a été réalisé:

AVEC L'AIDE DU DEPARTEMENT :

- Un complément à l'informatisation du Secrétariat
- La rénovation de la classe du cours préparatoire à l'école primaire
- La réfection d'une partie du toit et de la façade de l'Eglise
- La nouvelle halte-garderie, la cuisine de la Salle des Fêtes, la place et la rue de la Mairie (trottoir, chaussée, assainissement, eau potable)
- Des trottoirs et de l'assainissement à Morgon le Bas, dans le bourg et route de Lancié.
- Le plateau sportif de basket-athlétisme a été rénové et le chantier du lotissement du Pré Jourdan a été poursuivi, avec en particulier des achats et des échanges de terrain.

AVEC L'AIDE DE LA REGION :

- Un local commercial qui a été acquis en 1990 a été aménagé et loué aux assurances AXA-PIEROT.

AUTRES REALISATIONS :

- L'achat de mobilier scolaire, de matériel de voirie, d'importants travaux de voirie communale et rurale ont été réalisés.

Les meilleurs prix et conditions financières au niveau des subventions, des prêts et de la gestion de trésorerie ont été recherchés.

# REFLEXION

Si on veut que VILLIE-MORGON soit une COMMUNE où il fait BON VIVRE.....  
un peu de CIVISME

Comme le dit bien l'adage "La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres", mais pour limiter ainsi la liberté, il faut se plier à un peu de discipline et dans ce contexte, la commune a modestement mais concrètement son rôle à jouer.

Aussi, plutôt que d'interdiction, nous aimerions mieux parler de respect mutuel. Nous demandons à nos citoyens de respecter la liberté des personnes qui pensent pouvoir se promener dans le parc en toute sécurité dans un cadre préservé et non pollué, d'où pas de circulation de véhicules dans ce lieu.

De même, il faut :

- respecter la liberté des personnes qui pensent avoir le droit de respirer un air pur en ne leur imposant pas de fumées toxiques, en particulier celles de bidons de produits agricoles, dont la combustion est interdite.

- respecter la liberté de ceux qui roulent sur les routes, en prenant les précautions nécessaires afin d'éviter que de la terre, issue en particulier des vignes, ne vienne s'y déposer.

Ce ne sont là que quelques exemples parmi bien d'autres cas.

Le manque de discipline peut aller très loin, ainsi un de nos concitoyens n'a-t-il pas été jusqu'à enlever des barrières mises en place par la mairie de façon à passer sur un chemin au-dessus duquel un mur menaçait de s'écrouler.

Il a mis ainsi les autres usagers en danger de se faire écraser par des tonnes de béton.

Nous pensons qu'un peu de respect pour autrui, de discipline et tout simplement de raison ne peuvent qu'améliorer la vie de chacun.

# ASSAINISSEMENT

**EAUX USEES, EAUX PLUVIALES, NE MELANGEONS PAS.**

Le Bourg de Villié-Morgon est équipé d'un réseau d'assainissement performant et moderne comportant d'une part, un réseau destiné aux eaux pluviales, et d'autre part, un réseau destiné aux eaux usées qui aboutit à la station d'épuration du Pérou.

Nous demandons à toute personne effectuant des travaux de vérifier que le raccordement à ces réseaux soit fait de façon correcte avec de plus un tabouret de visite en limite de propriété car de nombreux cas de branchements inversés ont été constatés, ce qui a entraîné des frais supplémentaires pour les propriétaires qui ont dû refaire leurs travaux.





- 31EME PRIX : Monsieur et Madame JONCHET Jean  
32EME PRIX : Monsieur et Madame POLLET Bernard  
33EME PRIX : Madame GAUTHIER Paulette  
34EME PRIX : Madame BERTSCH  
35EME PRIX : Mademoiselle BOREAS Patricia  
36EME PRIX : Monsieur et Madame PASSOT Jean-Maurice  
37EME PRIX : Madame GAUTHIER Marinette  
38EME PRIX : Madame CHAVY Germaine  
39EME PRIX : Monsieur et Madame SAUVAGE Christian

## IMMEUBLES ET COMMERCES

- 1ER PRIX : LE RELAIS DES CAVEAUX (Mr FIGUET)  
2EME PRIX : RESTAURANT "LE MORGON" (Mr PRALUS A.)  
3EME PRIX : IMMEUBLE SORNAY  
4EME PRIX : BOULANGERIE (Mr et Mme CHOLAT Patrick)  
5EME PRIX : PHARMACIE (Madame CALOT Claire)  
6EME PRIX : HOTEL DU PARC (Mme BONJOUR Josette)  
7EME PRIX : EXPRESS (Mr et Mme PINESE Hervé)  
8EME PRIX : HOTEL "LE VILLON" (Mr MATERNE)  
9EME PRIX : AUBERGE DU TRUGES (Mr et Mme SOUDEIL J.J)  
10EME PRIX : HOTEL DU TRUGES (Mme BEAURENAULT)



### ACTIVITES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunit presque tous les mois en séance publique. Toutes les personnes intéressées peuvent assister aux débats.

Le registre des délibérations est à la disposition du public, qui peut le consulter et en prendre des copies.

Un compte rendu succinct est affiché et publié dans la presse.

ETAT CIVIL 1991... ETAT CIVIL 1991... ETAT CIVIL 1991..

ILS SONT ARRIVES PARMI NOUS :

MATRAY Maud Céline	13 Janvier
MONNET Barbara	7 Février
FIGUET Elise	5 Juin
PROTHERY Jennifer	17 Août
LE BORGNE Cécile	21 Août
BOULAND Remy	2 Septembre
REVILLON Anaïs	7 Septembre
GIRARDON Justine	25 Septembre
BOUCHERY Manon	15 Octobre
GAUTHIER Jason	1 Novembre
LEVRAULT Charles	7 Novembre
DEPRE Clément	12 Novembre
DAUTUN Bertrand	13 Novembre
GUILLET Marlène	18 Novembre
MIGUET Antoine Pascal Gilbert	3 Décembre
GARNIER Amandine Delphine	22 Décembre
COULOMBEL Chloé	30 Décembre

ILS SE SONT UNIS :

GINOT Christophe Marie Claude et JOLY Jocelyne	5 Janvier
COMBIER Laurent et BULLIANT Gislaine	8 Juin
SIDOPOULOS-PRAUD Thomas Henri Frédéric et PARMENTIER Michelle	29 Juin
MEUNIER Michel Jean-Baptiste et DOUDARD Annick Désirée	6 Juillet
JOLY Pascal et CHAVY Noëlle	27 Juillet
MOLARD Frédéric et LACROIX Sandrine	10 Août
PASSOT Yves Jean Claude et BEL Sophie Marie-Louise Jacqueline	5 Octobre
MATHON Alain et MEUNIER Nicole Andrée Gilberte	12 Octobre
TEYSSIER Joël Maxime André et LOPETUSO Eliane Marie Juliette	12 Octobre
DA CRUZ Claudino et DESCAILLOT Françoise	26 Octobre

ILS NOUS ONT QUITTES :

MOLARD Joseph	16 Janvier
SLAWNY Marcelle veuve BERGER	17 Janvier
BURGAUD Claudius	22 Janvier
BOUCAUD Claudius	11 Février
JACQUEMIER Thérèse veuve COTTAREL	18 Février
VULCAIN Paule Gabrielle Jeanne épouse DESVIGNES	27 Février
ODIN Marie Lucie veuve BATTEUR	6 Mai
PACCOUD René Marcel	7 Juin
CIMETIERE Jules	8 Juin
MONNET Michel	22 Août
AUPETIT Thierry	27 Août
BECHET Odette veuve JAMBON	17 Septembre
LATHUILLIERE Marcel	9 Octobre
STRINI Maximilienne veuve GRIMA	29 Octobre
LEGRAND Dominique Adrien Louis	4 Novembre
THEVENET Henri Claude Etienne	4 Novembre
GULGIMINOTTI Michel	23 Novembre
SIMON Léonie Clémence Albertine veuve AUFFRANC	30 Novembre
PERNALON Lucienne Virginie épouse LARGE	21 Décembre
LABRUYERE Marcelle épouse CHANTON	28 Décembre

ETAT CIVIL 1992... ETAT CIVIL 1992... ETAT CIVIL 1992..

ILS SONT ARRIVES PARMIS NOUS :

PERRAUD Fanny	13 Janvier
PERRAUD Francine	13 Janvier
MATHON Aurélie	15 Février
GUIGNIER Manon	5 Février
PETIT Marjorie Anne Marie	28 Février
LAPIERRE Natacha	12 Mars
PROTHEAU Léonie Ema Marcelle	27 Avril
DESVIGNES Marie-Charlotte	27 Avril
FOILLARD Alex	12 Mai
DESBOIS Clément	13 Mai
DUCROUX Dimitri Jacques Antoine	13 Mai
LACOQUE Rémy	21 Juin
BULLIAT Fannie	29 Juin
BURGAUD Antoine	6 Juillet
CATILLON Alexandra	12 Juillet
GONIN Cindy	5 Août
THEVENET Charlotte	24 Août
GRILLET David	2 Septembre
BRUNET Mathilde	22 Septembre
JOLY Maxime	10 Octobre
SAUNIER Rodolphe	20 Octobre
DESCOMBES Kevin	20 Octobre
GAUTHIER Mailys	8 Novembre
LAMURE Julie	1 Décembre

ILS SE SONT UNIS :

BETTACHE Fouzi et PASSOT Cécile	18 Juillet
PERNOT Thierry Marcel et NESME Corine	8 Août
PERRELLE Jean Denis et ADAMIAK Danielle	8 Août
ROSSI Jean Pierre et LUXON Tracy Jayne	12 Août
DEPARDON Olivier et BUGAUT Ghislaine Marie Thérèse	22 Août
DE LILLE DE LOTURE Philippe Robert Marie Joseph et JULIEN DE ZELICOURT Brigitte France Marie Anne	29 Août
BOUCAUD Franck André et GUILLET Agnès	29 Août
REVOLLAT-VEUILLET Cyril et MEZIAT-BELOUZE Patricia	29 Août
LAMURE Xavier Henri Pierre et GAUTHIER Fabienne	5 Septembre
STEFANINI Lucien et POUILLEUL Gisèle	12 Septembre
PETIT Maurice et COUCHOT Brigitte	3 Octobre

ILS NOUS ONT QUITTES :

SINTES Antoinette Laurence veuve GUIGNOT	21 Janvier
JONCHET Christophe	22 Janvier
CHAGNY Antoinette veuve CHEVALIER	3 Février
DUCROUX Jeanne Yvonne veuve CHAVY	25 Février
SOURY Yvonne Jeanne	21 Mai
CHAFFANJON Joannès	9 Juin
VERNUS Jean Joseph Auguste Lucien	9 Juin
GRANGE Dominique Marie Andrée épouse ROUX	12 Juillet
BARATIN Aimé Jean	24 Juillet
LACONDEMINÉ Alphonse François	25 Juillet
BULLIAT Marie Angèle veuve DEMURGER	23 Septembre
BLETON Pierre	5 Novembre
DEPARDON Maria	18 Novembre
LESON Louis	10 Décembre
BALAGUY Claudia veuve PASSOT	23 Décembre

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1993

DATE	NATURE	ORGANISATEURS	LIEU
<b>JANVIER</b>			
SAM 2	: GALETTE DES ROIS	: C.A.T.M.	: SALLE DES FETES
DIM 3	:	:	:
SAM 9	: PASSAGE DU FLAMBEAU	: CLASSES EN "2" ET "3"	: SALLE DES FETES
DIM 10	: LOTO	: SOU DES ECOLES	: SALLE DES FETES
VEN 15	: CONCOURS DE TAROT-	: FOOT-BALL CLUB	: SALLE DES FETES
	: BELOTE	:	:
SAM 16	: CONCOURS DES VINS DE	: SYNDICAT VITICOLE	: CAVEAU
	: LA ST VINCENT	:	:
DIM 17	:	:	:
SAM 23	: ST VINCENT	: SYNDICAT VITICOLE	: CAVEAU
	: EXPOSITION DU	: C.C.A.B.	: SALLE DES REUNIONS
	: 23 AU 31/01/93	:	:
DIM 24	: LOTO	: FANFARE	: SALLE DES FETES
SAM 30	: SOIREE	: CLASSES EN "3"	: CAVEAU
DIM 31	:	:	:
<b>FEVRIER</b>			
SAM 6	:	:	:
DIM 7	:	:	:
SAM 13	:	:	:
DIM 14	: CONCOURS DE TAROT	: COMITE CYCLISTE	: SALLE DES FETES
SAM 20	:	:	:
DIM 21	: LOTO	: COMITE D'ENTRAIDE	: SALLE DES FETES
MAR 23	: CONCOURS DE BELOTE	: ECOLE DE ST JOSEPH	: ECOLE DE ST JOSEPH
SAM 27	: BAL	: 20 ANS	: SALLE DES FETES
DIM 28	: TIR A L'ARC	: ARCHERS DE LA GRAPPE	: SALLE DES FETES
	: COUPE DU CAPITAINE	: VILLIATONNE	:
<b>MARS</b>			
SAM 6	: RETRAITE FLAMBEAUX	: CLASSES EN "3"	: SALLE DES FETES
DIM 7	: FETE DES CLASSES	: CLASSES EN "3"	: SALLE DES FETES
SAM 13	:	:	:
DIM 14	: MARCHE DE L'ESPOIR	: COMMISSION SENTIERS	:
	:	: PEDESTRES	:
	: CONCOURS DE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
	: CHALLENGE M. LARGE	:	:
SAM 20	: CONCOURS DE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
	: CHALLENGE A. LARGE	:	:
DIM 21	:	:	:
SAM 27	: TOURNOI BASKET	: SOCIETE DE BASKET	: SALLE DES SPORTS
	: COUPE DU BEAUJOLAIS	:	:
DIM 28	: TOURNOI BASKET	: SOCIETE DE BASKET	: SALLE DES SPORTS
	: COUPE DU BEAUJOLAIS	:	:
<b>AVRIL</b>			
SAM 3	: BAL	: ARTISANS-COMMERCANTS	: SALLE DES FETES
DIM 4	: MARCHE	: SOU DES ECOLES	:
SAM 10	: BAL	: 18 ANS	: SALLE DES FETES
SAM 17	: SOIREE	: COMITE DE JUMELAGE	: SALLE DES FETES
	: CONCOURS BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
	: SOCIETAIRES A. LARGE:	:	:
SAM 24	: RENCONTRE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
	: CHIROUBLES-VILLIE	:	:
	: CONCERT	: FANFARE	: SALLE DES FETES
DIM 25	: TOURNOI BASKET	: SOCIETE DE BASKET	: SALLE DES SPORTS
	: SENIORS	:	: TERRAIN - PARKING
MAR 27	: CIRCUIT PEDESTRE	: CERCLE BUTINIERE	:
	: INTER-VILLAGES	:	:
<b>MAI</b>			
SAM 1	: TOURNOI BASKET	: SOCIETE DE BASKET	: SALLE DES SPORTS
	:	:	: TERRAIN-PARKING
	: SEMI-MARATHON	: U.C.O.L.	: SALLE DES FETES
DIM 2	: FETE DE LA TERRE	: PARTI COMMUNISTE	: SALLE DES FETES

MAI (SUITE)			
SAM 8	: CEREMONIE DU 8 MAI	: MUNICIPALITE	: SALLE DES FETES
	: VOGUE DE MORGON	: MORGONNIERS	: A MORGON
DIM 9	: VOGUE DE MORGON	: MORGONNIERS	: A MORGON
SAM 15	: CONCOURS DE PETANQUE	: CONSEIL PARENTS	: BOULODROME
	:	: D'ELEVES	:
	: SOIREE	: C.A.T.M.	: SALLE DES FETES
DIM 16	:	:	:
SAM 22	: CONCOURS DE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
	: BUT D'HONNEUR	:	:
DIM 23	:	:	:
SAM 29	: TOURNOI DE FOOT	: FOOT-BALL CLUB	: STADE DE CORCELLES
	: DEBUTANTS	:	:
DIM 30	: TOURNOI DE FOOT	: FOOT-BALL CLUB	: STADE DE CORCELLES
	: SENIORS A 7	:	:
	: BAL	: FOOT-BALL CLUB	: SALLE DES FETES
JUIN.....			
SAM 5	:	:	:
DIM 6	:	:	:
SAM 12	: CHALLENGE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
	: TETE A TETE	:	:
	: CONCERT	: CHORALE	: EGLISE
DIM 13	:	:	:
SAM 19	:	:	:
DIM 20	:	:	:
SAM 26	: CHALLENGE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
	: P. JOMAIN 32 DOUBL.	:	:
DIM 27	: FETE SCOLAIRE	: SOU DES ECOLES	: SALLE DES FETES
JUILLET.....			
SAM 3	: TIR A L'ARC	: ARCHERS GRAPPE VILL.	: PARC DE ZELICOURT
	: CONCOURS BEURSAULT	:	:
DIM 4	: BANQUET DES ANCIENS	: COMITE D'ENTRAIDE	: SALLE DES FETES
SAM 10	:	:	:
DIM 11	: FESTIVAL DE MUSIQUE	: FANFARE	: SALLE DES FETES
	:	:	: SALLE DES SPORTS
MAR 13	: FETE DES MULINS	: COMMUNE LIBRE DES	: HAMEAU DES MULINS
	:	: MULINS	:
MER 14	: CEREMONIE	: MUNICIPALITE	:
	: CONCOURS DE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
	: COUPE J.C. RUET	:	:
	:	:	:
SAM 17	: CONCOURS DE BOULES	: CLASSE "84"	: BOULODROME
DIM 18	:	:	:
SAM 24	: CONCOURS DE PETANQUE	: ECOLE DE ST JOSEPH	: ST JOSEPH
DIM 25	:	:	:
SAM 31	: CONCOURS DE PETANQUE	: FOOT-BALL CLUB	: BOULODROME
	:	:	:
AOUT.....			
DIM 1	: CONCOURS DE PETANQUE	: INTERCLASSES	: BOULODROME
VEN 6	: CONCOURS DE PETANQUE	: COMITE DE JUMELAGE	: BOULODROME
SAM 7	: BAL	: 19 ANS	: PARKING SALLE DES
	:	:	: FETES
	: CONCOURS DE PETANQUE	: CLASSES EN "1"	: BOULODROME
DIM 8	: VOGUE	:	:
	: GRAND PRIX CYCLISTE	: COMITE CYCLISTE	:
	: CRU MORGON	:	:
LUN 9	: CONCOURS DE BOULES	: CRU MORGON	: BOULODROME
VEN 13	: CONCOURS DE PETANQUE	: COMITE CYCLISTE	: BOULODROME
SAM 14	:	:	:
DIM 15	:	:	:
SAM 21	: COURSE DE COTES	: CYCLO TOURISME BEAUJ.	: VILLIE-AVENAS
DIM 22	:	:	:
SAM 28	: CONCOURS DE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
	: CHALLENGE PASSOT	:	:
DIM 29	: CONCOURS DE PETANQUE	: ARCHERS GRAPPE VILL.	: BOULODROME

.../... .../...

SEPTEMBRE .....			
SAM 11	:	:	:
DIM 12	:	:	:
SAM 18	:	:	:
DIM 19	:	:	:
SAM 25	:	:	:
DIM 26	:	:	:
OCTOBRE .....			
SAM 2	:	:	:
DIM 3	:	:	:
SAM 9	:	:	:
DIM 10	:	:	:
SAM 16	:	:	:
DIM 17	:	:	:
SAM 23	:	:	:
DIM 24	:	:	:
SAM 30	: REPAS DANSANT	: FOOT-BALL CLUB	: SALLE DES FETES
DIM 31	:	:	:
NOVEMBRE .....			
SAM 6	:	:	:
DIM 7	:	:	:
JEU 11	: PRESENT. CRU MORGON	: SYNDICAT VITICOLE	: CAVEAU
	: EXPOSITION	: CERCLE BUTINIÈRE	: SALLE DES REUNIONS
	: CEREMONIE	: MUNICIPALITE	:
	: REPAS	: PARTI COMMUNISTE	: SALLE DES FETES
	: DEMONSTRATION TIR	: ARCHERS DE LA GRAPPE	:
	: A L'ARC	: VILLIATONNE	:
SAM 13	:	:	:
DIM 14	:	:	:
SAM 20	:	:	:
DIM 21	: CONCOURS DE BELOTE	: ECOLE DE ST JOSEPH	: ECOLE DE ST JOSEPH
VEN 26	: CONCOURS DE BELOTE	: CONSEIL DE PARENTS	: SALLE DES FETES
	:	: D'ELEVES	:
SAM 27	:	:	:
DIM 28	:	:	:
DECEMBRE .....			
SAM 4	: CHOUROUTE	: SOU DES ECOLES	: CAVEAU
DIM 5	: TIR A L'ARC	: ARCHERS DE LA GRAPPE	: SALLE DES FETES
	: CONCOURS INTERNE	: VILLIATONNE	:
SAM 11	:	:	:
DIM 12	: LOTO	: DONNEURS DE SANG	: SALLE DES FETES
MER 15	: ARBRE DE NOEL	: DONNEURS DE SANG	: SALLE DES FETES
SAM 18	: ARBRE DE NOEL	: ECOLE DE ST JOSEPH	: SALLE DES FETES
DIM 19	: LOTO	: COMITE D'ENTRAIDE	: SALLE DES FETES
SAM 25	:	:	:
DIM 26	:	:	:

\* Les réunions du CERCLE DE LA BUTINIÈRE ont lieu le dernier JEUDI de chaque mois à la SALLE DES FETES et le deuxième MARDI de chaque mois à la SALLE DES REUNIONS.

\* Les réunions du COMITE D'ENTRAIDE ont lieu le premier JEUDI de chaque mois à la SALLE DES SOCIETES.

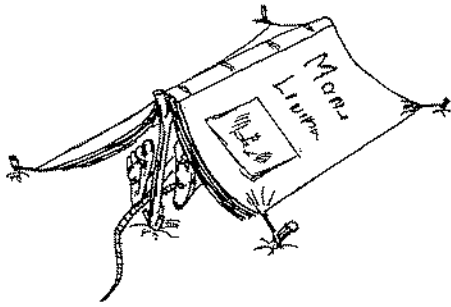
\* Les cours de YOGA ont lieu le MARDI APRES-MIDI à la SALLE EMILE DE VILLIE.

\* Le PERCEPTEUR tient sa permanence le deuxième JEUDI de chaque mois à la SALLE DES REUNIONS.

\* La CAISSE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DU RHONE tient sa permanence le troisième JEUDI de chaque mois à la SALLE DES REUNIONS.

\* L'entraînement des ARCHERS à lieu le MARDI à partir de 18 heures (ENFANTS), à 19 heures (ADULTES) à la SALLE DES FETES OU EN PLEIN AIR PAR BEAU TEMPS.

# BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque municipale fête son premier lustre : elle est ouverte depuis janvier 1988.

5 ans d'existence, 5 ans d'activités diverses.

Activité primordiale : le prêt de livres et de documents sonores

En 1988, la bibliothèque a démarré avec 650 livres. Fin décembre 92, nous en possédons 2710 qui se répartissent ainsi :

- romans divers pour tous les âges,
- biographies,
- documentaires en tous genres (histoire, géographie, loisirs, sports, arts, bricolage, faits de société, santé, sciences, humour, etc...),
- ouvrages sur la région,
- BD pour adultes, mais surtout pour enfants et adolescents,
- albums pour tout-petits et débutants en lecture,
- contes pour tous.

Signalons que les livres pour enfants et jeunes sont toujours très bien illustrés, présentés très clairement, nous les conseillons d'ailleurs aux adultes également.

Au cours de l'année 92, nous avons augmenté notre "capital livres" de 375 ouvrages neufs que nous avons achetés pour plus de la moitié ou que de généreux donateurs ont offert à la bibliothèque.

Ce qui pose des problèmes d'espace et de rangements.

La bibliothèque est également abonnée à de nombreuses revues : pour les jeunes et les adultes : Belles Histoires, J'aime lire, Mikado, Images-Doc, Terre Sauvage, Regards sur la peinture et le Temps retrouvé.

A ces ouvrages, il faut ajouter les nombreux livres, K7 et CD de la Bibliothèque Départementale de Prêt de Limas, renouvelés tous les 3 mois pour les ouvrages littéraires et tous les 2 mois pour les documents sonores.

D'autres activités ponctuelles animent la bibliothèque.

Nous essayons le plus souvent de suivre l'actualité locale, nationale et même mondiale.

Au printemps, le CCAB offrant un spectacle d'après "Un roi sans divertissement" de Giono, à Villié - Morgon, nous avons présenté l'oeuvre de ce grand écrivain à partir de plus de quarante ouvrages et cassettes.

A l'automne, c'est Christophe Colomb, la découverte des Amériques et ses conséquences (problème des Indiens, commerce des épices...) qui retenir l'attention des lecteurs, petits et grands.

En fin d'année, sous le sapin, une présentation de livre sur Noël, tous plus beaux les uns que les autres, a connu beaucoup de succès auprès des enfants (lecteurs inscrits ou élèves des classes des écoles de la commune).



Le bilan de la B.M. est donc très positif.

En 1992, nous avons inscrit 29 nouvelles familles, ce qui représente une centaine de lecteurs supplémentaires dont de nombreux enfants, même très jeunes, que les parents amènent avec eux à la bibliothèque : quel bel exemple !

Nous commençons 1993 avec plus de 100 familles inscrites, c'est-à-dire plus de 400 lecteurs de Villié - Morgon et des communes environnantes, qui, pour 50 F annuels peuvent lire autant de livres, écouter autant de CD et K7 qu'ils le désirent.

Si vous êtes déjà parmi les fidèles "clients" de la BM, continuez à venir, faites-nous part de vos vœux, vos besoins, vos idées, vos suggestions pour en améliorer le fonctionnement.

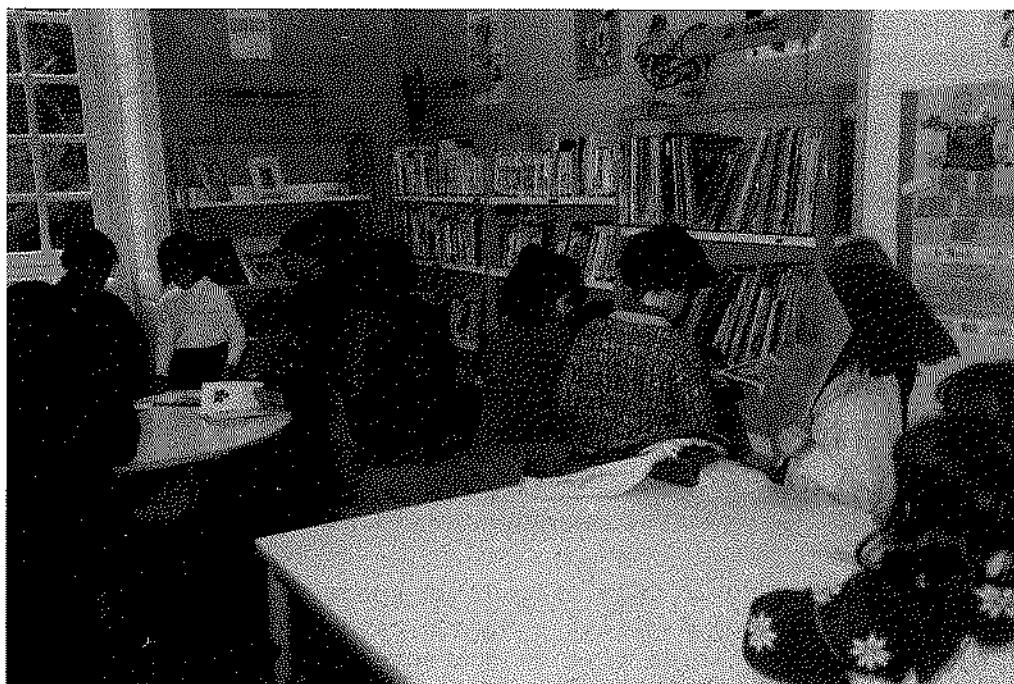
Si vous n'êtes pas encore venus, faites un effort, rendez-vous une petite visite qui n'engage à rien : aux heures et jours précisés ci-dessous, la B.M. est ouverte à tous. Fouinez dans les rayons de la salle de prêt.

Installez-vous dans la salle de lecture qui compte des quantités de dictionnaires et encyclopédies très divers, se consultant sur place. Des fauteuils et des tables vous permettront de travailler ou simplement satisfaire votre curiosité.

Les responsables sont très heureuses de voir arriver, le mardi après la classe, de jeunes enfants, des adolescents qui s'asseyent sagement dans la première salle, pour feuilleter des livres, lire ou dans la deuxième salle, pour rechercher des documents nécessaires à un travail scolaire.

Pourquoi ne viennent-ils pas plus nombreux les mercredis en fin d'après-midi ?

Pour cette année 1993, meilleurs vœux à tous et bonne lecture. Souhaitons à la bibliothèque de nombreux lecteurs et, pourquoi pas ?, des locaux un peu plus spacieux !



**INSCRIPTION** : 50 F par an et par famille

**PRET** : GRATUIT

**TELEPHONE** : 74 69 12 41

**HORAIRES et JOURS D'OUVERTURE**

MARDI : 16 h.00 - 18 h.30

MERCREDI : 16 h.00 - 18 h.00

JEUDI : 9 h.30 - 12 h.00

# COMMUNICATION

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA VALLEE D'ARDIERES.

SOCIETE SEREPI

La facturation de la consommation des eaux va être établie conformément aux nouveaux textes législatifs. Les modifications seront les suivantes :

1 - La loi sur l'eau 92-3 du 3 janvier 1992 (cf article 13-11) interdit le recours à la tarification au forfait, et les Syndicats des Eaux doivent se mettre en conformité avec ces dispositions.

Le nouveau tarif comporte donc:

- un abonnement indépendant de la consommation qui tient compte des charges fixes du service de l'eau et qui sera encaissé semestriellement.

- un montant calculé en fonction du volume réellement consommé par l'abonné facturé annuellement avec un acompte semestriel de 40%.

Ces parties fixes et proportionnelles sont applicables sur la part de la SEREPI, gestionnaire du service de l'eau et sur la part du syndicat des eaux appelée "surtaxe", dont l'objet est de concourir aux annuités des emprunts d'investissements.

- Exceptionnellement, le solde de l'ancien système forfaitaire par le décompte des excédents éventuels de la période avril 92/avril 93.

2 - Le décret n° 91-257 du 7 mars 1991 et complétant le décret n° 89-3 du 3 janvier 1989 relatifs aux analyses des eaux destinées à la consommation humaine, en application des directives européennes. Ces décrets instituent, sous l'autorité des services sanitaires, des contrôles plus importants et plus sévères sur la qualité des eaux, ce qui induit une charge tarifaire supplémentaire.

3 - L'arrêté interministériel du 12 août 1991 (J.O. du 5 octobre 1991) rendant applicable au 01/01/1992 des nouveaux plans comptables des services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable. Ce texte oblige en particulier les collectivités à constituer des provisions d'amortissement pour les ouvrages qu'elles investissent.

Il est donc tenu compte des frais ci-dessus dans le calcul du prix de l'eau.

L'eau est un bien rare et précieux. La prélever, la traiter, la contrôler, la transporter puis l'assainir avant de la confier au milieu naturel, tout ceci représente un coût que les acteurs de ce service essaient d'évaluer au prix le plus juste.

- des mesures semblables sont en cours pour le réseau du Syndicat des eaux du Haut Beaujolais (Sté SDEI).

---

## INFORMATIONS PRATIQUES

M	Horaires d'ouverture des bureaux :	M
A		A
I	Lundi : 13 h. à 17 h.30	I
R	Mardi à jeudi : 8 h. à 12 h. - 13 h.30 à 17 h.30	R
I	Vendredi : 8 h. à 12 h. - 13 h.30 à 16 h.30	I
E	Samedi : 8 h. à 12 h.	E

# AMELIORATION DE L'HABITAT

## OPERATION PROGRAMMEE SUR LA REGION BEAUJEU MONSOLS

- 66 logements améliorés
- 1 738 765 francs de primes et subventions
- 9 515 889 francs de travaux engagés.

**Mais l'opération n'est pas terminée. Vous pouvez encore prétendre à des aides à l'amélioration de l'habitat.**

Vous êtes propriétaire du logement que vous occupez, que vous louez ou que vous envisagez de louer, vous êtes locataire, fermier, usufruitier ;  
et vous souhaitez mettre aux normes votre logement, rénover la toiture, la façade, isoler les fenêtres, les combles, les murs...

Alors une **prime ou subvention** peut vous être accordée, sous réserve du respect de certaines conditions réglementaires, **soit 25 % ou 35 % du montant des travaux.**

**N'attendez pas ! L'O.P.A.H. a une durée limitée.**

Pour obtenir des informations, constituer un dossier, adressez-vous au **Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural du Rhône** :

- Permanence à BEAUJEU : Les 2ème et 4ème mercredi de chaque mois, de 10h. à 12h. à la Maison de Pays,

- Permanence à MONSOLS : Les 2ème et 4ème mercredi de chaque mois, de 13h. 30 à 15h. 30 à la Mairie,

- Permanence à FLEURIE : Les 1er mercredi de chaque mois de 14h. à 16h. à la Mairie.

- Siège Social : 49 rue Professeur Patel  
69009 Lyon - Tél : 72 32 17 62  
(réception du public sur rendez-vous)

De nouvelles permanences "Habitat" seront assurées en début d'année 93 sur d'autres communes. Dès leur programmation, vous en serez informé par courrier ou article de presse.

### INFORMATIONS PRATIQUES

MAISON DU DEPARTEMENT  
Centre Médico-Social  
Permanence Sociale : jeudi 9 h. à 12 h.  
Protection Maternelle Infantile  
Consultation d'enfants 0 à 6 ans  
mercredi 9 h. à 10 h.30

Mutuelle Sociale Agricole - M.S.A.  
Permanence de l'Assistante Sociale  
2ème et 4ème jeudi du mois 10 h. à 12 h.

# ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE AUX PERSONNES AGEES

## DE LA REGION DE BEAUJEU

### RESTER CHEZ SOI DANS LA DIGNITE

Pour cela l'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE AUX PERSONNES AGEES DE LA REGION DE BEAUJEU propose ses services depuis de nombreuses années.

\* **Pour le confort et la santé** (toilette, prise de médicaments, prévention, soins infirmiers) le service de soins à domicile assure 7 jours sur 7 l'intervention d'aides soignantes diplômées, d'infirmières libérales, sous la direction d'une infirmière coordinatrice.

\* **Pour la vie quotidienne** (courses, ménage, cuisine, entretien du linge, etc...) l'aide à domicile apporte également une présence attentive et une expérience confirmée.

Lorsque la dépendance nécessite une présence plus continue,

\* **La garde à domicile**, jour, nuit, semaine, week-end, assure sécurité et accompagnement en même temps que soutien à la famille.

\* **Pour assurer le repas** lorsque les intervenants habituels ne sont pas en mesure de le faire, du lundi au samedi on peut demander le service de portage de repas.

Il s'adresse aux personnes âgées ou handicapées qui connaissent un problème ponctuel de santé ou d'isolement. Les repas sont préparés à l'hôpital de Beaujeu et facturés aux personnes qui en bénéficient. Une équipe de bénévoles villiatons s'est constituée pour assurer la distribution de ces repas. Il faut adresser une demande préalable à madame MIRABITO, responsable intercommunale de cette association.

Responsable local : Norbert DUFOURNET

Adjoint au maire chargé de ce dossier : Georges BRUN

\* **Pour la coordination des intervenants**, les prises en charge administratives, l'écoute attentive des besoins à tout moment, l'équipe que vous connaissez bien vient de s'installer dans de nouveaux bureaux au 81 rue Général Leclerc à BEAUJEU.

Aide Ménagère - Garde - Portage de Repas : tél. : 74 69 27 72  
Soins à Domicile : tél. : 74 69 24 55

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### CONCILIATEUR

Permanence Mairie de Beaujeu  
Le 1er jeudi du mois de 9 h. à 12 h.

Vous Habitez dans les Cantons de Beaujeu et de Monsols, des circuits touristiques ont été mis en place par le Syndicat de Pays et passent peut-être à côté de chez vous.

Le tourisme vous intéresse,

Vous avez des locaux disponibles.

Des possibilités s'offrent à vous....

Gîte d'étape ou de groupe, Gîte Rural, Chambre d'Hôtes, Gîte d'Enfants, ferme Auberge, aménagement de salle dans le cadre des "Fermes Découverte".....

### Besoins recensés sur le secteur

#### Gîte d'Etape ou de Groupe :

Beaujeu - Monsols - Propières - St Bonnet-des-Bruyères / St Igny-de-Vers - Villié-Morgon - Chénas/Emeringes/Juliéna - Cevenes

Pour vos aménagements et travaux, des subventions sont attribuées par le Conseil Général du Rhône.

Le service de l'A.D.T.R. (Association Départementale du Tourisme Rural) est à votre disposition pour vous donner ses conseils en matière d'aménagement et vous informer sur le fonctionnement des hébergements, sur la fiscalité, le social.

Alors, pour en savoir plus sur ces différentes formules d'accueil chez l'habitant ou pour tous vos projets, contactez nous, vous recevrez notre documentation technique :

**A.D.T.R.**  
Gîtes de France (Rhône)  
*Pascale REY*  
1, Rue du Général Plessier  
69002 LYON  
Tél. : 78.37.05.46 / Fax : 78.28.21.15



Pour tout renseignement sur les circuits touristiques contact :

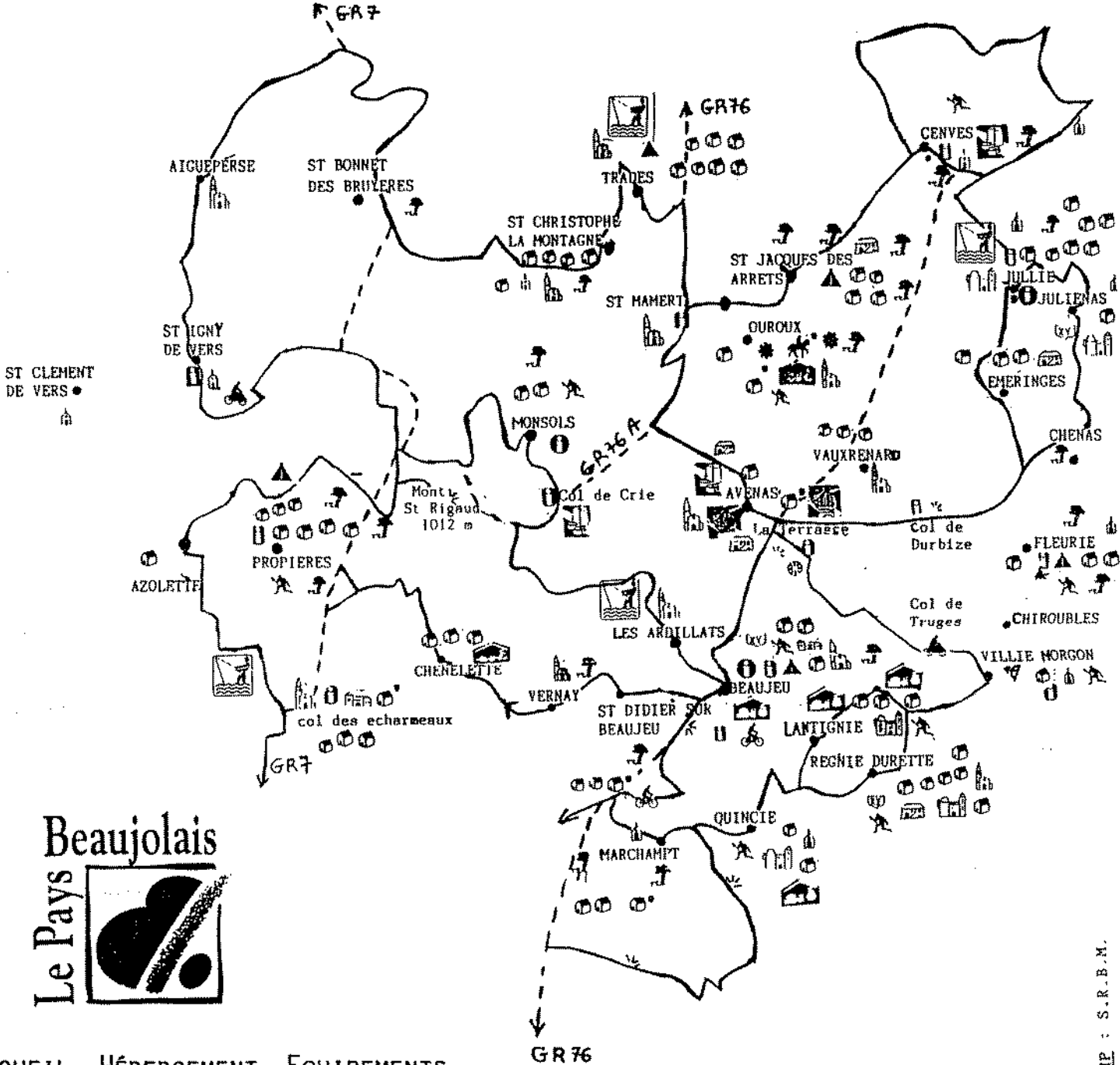
**Syndicat de la Région**  
**Beaujeu-Monsols**  
Adresse Postale : Mairie de Beaujeu  
*Françoise REVELLIN*  
69430 BEAUJEU  
Tél. : 74.69.20.56 / Fax : 74.04.84.74



# CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

## PROGRAMME "CIRCUIT DE PAYS" (RANDONNÉE)

D  
U  
H  
A  
U  
T  
B  
E  
A  
U  
J  
O  
L  
A  
I  
S



### ACCUEIL HÉBERGEMENT EQUIPEMENTS

- ⊙ SYNDICAT D'INITIATIVE
- ⊞ PANNEAUX D'INFORMATION SERVICE (RIS)
- ▲ CAMPING
- 🏠 CHAMBRE D'HÔTES OU TABLE D'HÔTES
- ⊙ GÎTE RURAL (PRIVÉ OU COMMUNAL)
- ⊙ GÎTE D'ÉTAPE
- ⊙ GÎTE ACCUEILLANT LES CAVALIERS
- 🐎 FERME OU CENTRE ÉQUESTRE
- 🏠 AUBERGE PAYSANNE
- 🏠 VENTE DE PRODUITS FERMISERS
- 🍷 AIRE DE PIQUE-NIQUE

- 🚲 LOCATION DE VÉLOS TOUT-TERRAIN
- 🌟 LOCATION DE CALÈCHES
- 🏠 MAISON DE PAYS (VENTE DE PRODUITS ARTISANAUX ET EXPOSITIONS)
- 🏹 TIR À L'ARC
- 🏍️ PISTE DE MOTO-CROSS

### LA DÉCOUVERTE

- 👁️ POINT DE VUE
- 🏔️ SOMMET DE PLUS DE 900 M D'ALTITUDE
- 🏰 CHÂTEAU
- 🏰 ÉGLISE
- 🎣 PÊCHE

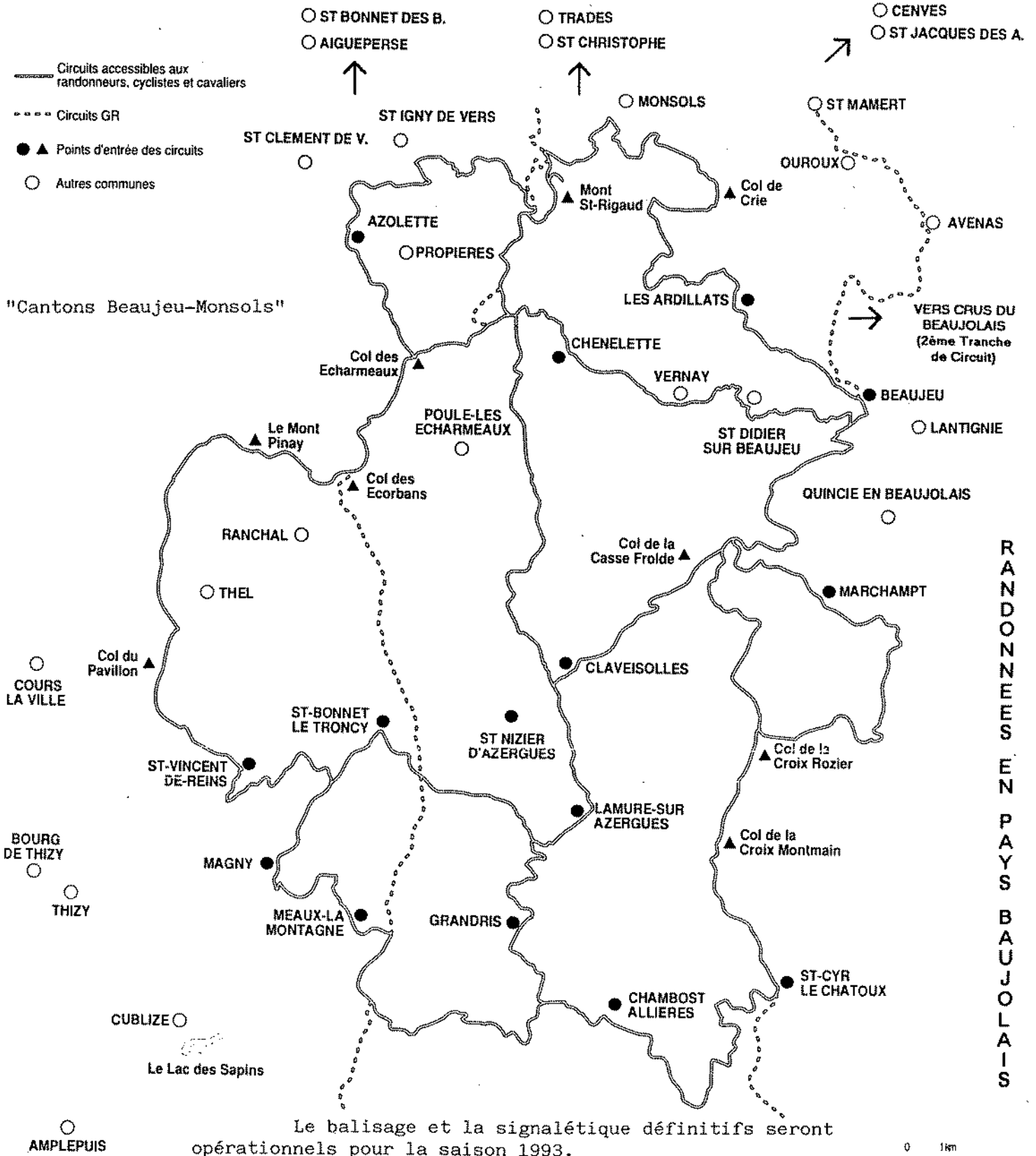
I.M.P. : S.R.B.M.

# DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU HAUT BEAUJOLAIS

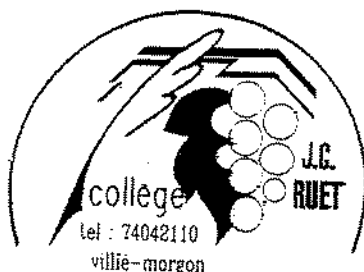


Les cantons de Beaujeu-Monsols, Lamure-sur-Azergues et Amplepuis-Thizy ont engagé un programme de développement touristique, comprenant l'aménagement de 250 km de circuits pour la randonnée pédestre, équestre et V.T.T.

Afin de permettre aux randonneurs de découvrir le Pays Beaujolais, les responsables locaux ont décidé de mettre en place un balisage provisoire des circuits. Une carte présentant les différents circuits proposés est disponible dans l'ensemble des Syndicats d'Initiative et Offices de Tourisme de la région beaujolaise.



# COLLEGE "JEAN-CLAUDE RUET"



Chaque collège, au terme d'une analyse approfondie de sa situation et de son environnement, doit opérer des choix relatifs à la pédagogie, l'animation éducative, l'aménagement des locaux...

L'ensemble de ces choix porte le nom évocateur de :

## PROJET D'ETABLISSEMENT

Celui de notre collège a été conçu au cours de l'année scolaire 1990-1991.

J'ai le plaisir de vous en présenter ici-même les éléments essentiels.

Afin de développer les conditions de la réussite des élèves tout en contribuant à leur épanouissement, nous nous efforçons de favoriser et d'entretenir leur motivation et d'améliorer la gestion de l'hétérogénéité de la population qu'ils constituent (hétérogénéité : diversité des niveaux, des capacités, des rythmes d'acquisition des connaissances).

### FAVORISER ET ENTRETENIR LA MOTIVATION DES ELEVES.

Pour atteindre ce premier objectif, nous veillons non seulement à maintenir la qualité du cadre de vie des enfants mais aussi à amplifier le sens de leur responsabilité dans plusieurs structures internes comme l'Association Sportive du Collège, le Foyer Socio-Educatif, la commission "Vie Scolaire".

Nous avons, par ailleurs, adopté une approche éducative de l'orientation qui vise à rendre l'élève actif dans l'élaboration de son projet professionnel ou d'étude.

Un autre moyen d'accentuer son désir d'apprendre et sa volonté d'entreprendre consiste à ouvrir largement le collège sur l'extérieur (programme culturel, visites d'entreprises, stages de découverte du monde du travail, voyages linguistiques...).

Toutes ces activités nous paraissent d'autant plus importantes qu'elles favorisent le développement de la pluridisciplinarité au sein de l'établissement et les échanges avec nos précieux partenaires que sont le Centre Culturel Associatif Beaujolais, les Associations Locales, la Bibliothèque de Villié - Morgon, les Municipalités des communes de nos élèves.

\* PLURIDISCIPLINARITE : travail collectif des professeurs.

### AMELIORER LA GESTION DE L'HETEROGENEITE DE NOTRE POPULATION SCOLAIRE.

Il s'agit essentiellement d'établir un climat de solidarité et de développer des formes d'aides diversifiées, adaptées aux besoins de chaque élève.

- Tout d'abord, une équipe constituée de professeurs et d'instituteurs de notre zone de recrutement s'emploie à atténuer la coupure entre l'école et le collège.

.../...



C'est ainsi qu'en 1989 a notamment été instauré le système de parrainage entre élèves de 6ème et futurs 6èmes qui passent, au mois de juin, une journée entière dans l'établissement.

Depuis 1989 aussi, les membres de cette équipe pédagogique et les instituteurs d'autres écoles (maternelles et primaires) travaillent sur un thème commun avec leurs élèves, le LIVRE, l'année dernière, CERTAINS MODES D'EXPRESSIONS ARTISTIQUES cette année.

La réalisation de tels projets nous permet à la fois de développer la créativité des enfants, de renforcer leurs compétences scolaires et de consolider les liens entre nos établissements ; le collège jouant ici pleinement le rôle de centre de ressources logistiques, documentaires et humaines.

- La prise en compte de plus en plus précise des besoins pédagogiques des enfants que nous devons préparer à la vie d'adulte nous a amenés à faire porter notre effort sur l'aide au travail personnel, à tous les niveaux de classe mais surtout en 6ème et 5ème (1 séance hebdomadaire d'une heure où l'enfant a le choix entre plusieurs ateliers : méthodologie, français, mathématiques, anglais). On notera toutefois que notre volonté d'apporter à chaque élève le soutien qui lui est nécessaire ne pourra continuer de se traduire en actions concrètes que dans la mesure où l'établissement disposera des moyens d'enseignement suffisants.

- Une heure par semaine encore, de la sixième à la troisième, les élèves sont répartis dans les groupes à effectif réduit pour effectuer des travaux dirigés de mathématiques. Les professeurs de cette discipline peuvent les aider à surmonter des difficultés ponctuelles, à combler des lacunes ou à "aller un peu plus loin".

- Pour améliorer la gestion de la diversité de notre population scolaire, il nous paraît également indispensable de mener une réflexion sur l'évaluation des élèves. L'ensemble des professeurs du collège et le principal participent donc à une formation sur ce sujet depuis l'année dernière.

Ajoutons que le collège s'est doté de matériels audio-visuels et informatiques qui lui permettent de conduire des actions pédagogiques de soutien ou d'approfondissement et de développer l'autonomie des élèves.

Nous espérons que la lecture de ce très bref résumé de notre PROJET D'ETABLISSEMENT vous a éclairés sur l'esprit dans lequel travaillent tous les membres de l'équipe éducative qui s'efforcent à la fois d'innover et d'exploiter le mieux possible les ressources matérielles et humaines locales.

Pour l'équipe éducative  
et la commission "projet d'établissement".

Le Principal, M. CHEVROLAT

## ASSOCIATION RELAIS - ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

### RECUPERATION DES PAPIERS, TISSUS, VETEMENTS...

Les collectes sont organisées au profit de l'Association "Relais", tous les 3 mois (prochain ramassage le 05-03-93) et celui de l'Association des Paralysés de France, une fois par an, en novembre.

Les dépôts ont lieu dans les locaux municipaux.

# ECOLES PUBLIQUES

Voici quatre ans que l'école maternelle est installée dans ses nouveaux locaux clairs et fonctionnels dont l'aménagement intérieur a été peu à peu complété tout comme l'espace jeux d'extérieur.

Les bonnes conditions matérielles (quatre salles spacieuses : deux pour les classes, une pour le repos des tout-petits et une pour les activités motrices) ont exercé un effet bénéfique tout à la fois sur les effectifs et sur le taux de fréquentation de sorte que nous nous retrouvons maintenant avec près de 65 enfants pour deux postes d'enseignants tenus par Mmes DEVILLE et LE FLOCH, assistées dans leur tâche par un personnel communal compétent et dévoué.

Ce petit tour d'horizon nous permet de mieux mesurer le chemin accompli depuis cent ans, puisque en effet, c'est en 1891 que la commune inaugurerait son école.

Nos élèves du primaire, répartis en quatre classes, ont vu, fort heureusement, ces dernières années, une lente remontée de leur effectif. Ils sont actuellement 87 et il est raisonnable de penser que le nombre de 90 sera prochainement atteint. Voilà donc les menaces de fermeture écartées... Des classes renouées, des activités motivantes (informatique, musique, chant), une ouverture sur l'extérieur (rencontres U.S.E.P., classes de découvertes), tout ceci s'intègre dans le projet d'école mis sur pied par les enseignants.

## JOURS SANS CLASSE LES 1er ET 2ème TRIMESTRES

30 Janvier	20 Février	27 Mars
17 Avril	22 Mai	12 Juin
		3 Juillet

---

## JEUNESSE AU PLEIN AIR

### LE TEMPS DE L'ENFANT

#### La SOLIDARITE et les COPAINS D'ABORD

"Les Copains d'abord", c'est la très belle idée, largement popularisée par la chanson de Georges Brassens qui servira de support à la CAMPAGNE NATIONALE de SOLIDARITE J.P.A. 1993. **JEUNESSE AU PLEIN AIR.**

Elle aura lieu dans les écoles du **jeudi 21 janvier au dimanche 7 février 1993.** Mais les dons individuels sont les bienvenus toute l'année.

En 1992, dans le Rhône, Mille enfants de plus ont pu partir soit en vacances, soit en classe de découverte grâce à une aide J.P.A.

Dans beaucoup de communes, et en particulier, dans les quartiers ou les zones rurales défavorisés, l'intervention de "J.P.A. Le Temps de l'Enfant" a été déterminante.

En 1993, vous soutiendrez concrètement l'action de "J.P.A. Le Temps de l'Enfant" en participant à sa campagne de SOLIDARITE.

COMITE J.P.A. RHONE  
76, rue Montgolfier  
69006 LYON

Tél. : 78 89 07 21  
C.C.P. : 1 249 - 22 - H - LYON

o o o o o o o o o o o

## SERVICE DE CARS A DESTINATION DE MÂCON ET BELLEVILLE



Ligne régulière " BEAUJEU - MACON "



### ALLER \*

Départ BEAUJEU	6 h.30	13 h.
Passage VILLIE	6 h.47	13 h.18 (sur la place)
Arrivée MACON	7 h.45	14 h.20

### RETOUR \*

Départ MACON	17 h.55	
Passage VILLIE	18 h.52 (sur la place)	
Arrivée BEAUJEU	19 h.10	

\* Tous les jours ouvrables, sauf dimanches et jours fériés.

### RETOUR \*\*

Départ MACON	11 h.55	
Passage VILLIE	13 h.01 (sur la place)	
Arrivée BEAUJEU	13 h.15	

\*\* Tous les mercredis & samedis.

Ligne " FLEURIE - BELLEVILLE " (uniquement le MARDI)

### ALLER

Départ FLEURIE	8 h.25	
Passage VILLIE	8 h.30 (sur la place)	
Arrivée BELLEVILLE	9 h.05	

### RETOUR

Départ BELLEVILLE	11 h.30	
Passage VILLIE	12 h.05 (sur la place)	
Arrivée Fleurie	12 h.10	

# VIE ASSOCIATIVE

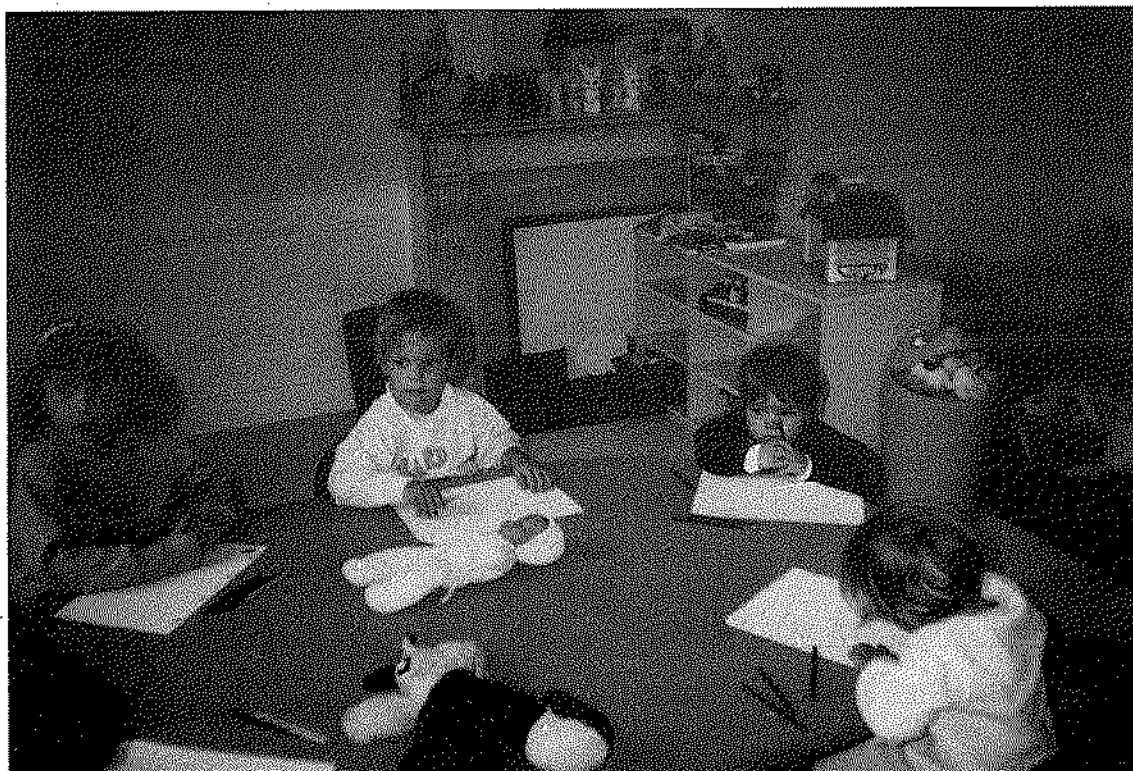
## HALTE GARDERIE ASSOCIATION DE PARENTS

Notre vœu de l'année dernière était d'avoir une halte-garderie plus appropriée pour recevoir notre petit monde : c'est chose faite.

Depuis le 15 avril, nous sommes installés, toujours dans le château, mais dans des locaux plus spacieux et mieux équipés.

Nous essayons de satisfaire de notre mieux les besoins des familles.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier la municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte, les parents, qui tout le long de l'année, nous aident lorsque le besoin s'en ressent. Tous ceux et toutes celles qui nous ont prêté main-forte au moment du déménagement ainsi que toutes les personnes qui participent à nos manifestations ou nous donnent du matériel ou des jeux.



Nouveaux parents, si vous avez un problème de garde pour vos jeunes enfants, sachez que la garderie est ouverte tous les jours sauf le samedi, le dimanche et les jours fériés.

Pour les horaires, téléphonez au : 74 69 13 22

Meilleurs vœux à tous.

# CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES C.P.E.

Le Conseil de Parents d'Élèves est affilié à la F.C.P.E., Fédération des Conseils de Parents d'Élèves, créée en 1947, reconnue d'utilité publique dans les années 50.

## BUREAU :

Président : Michel LONGEPIERRE,  
Vice-président : Christian RENOUVIER  
Trésorier : Roger DOMINGUEZ,  
Trésorier-adjoint : Pascal BUIS,  
Secrétaire : Marie-Eliane MICHEL,  
Secrétaire-adjointe : Marie-Christine LARGE.

Durant l'année scolaire 1991 - 1992, le conseil de parents d'élèves a participé à différentes manifestations :

- Réunion information-débat à Villefranche sur la mise en place des cycles avec M. BASTIEN, Inspecteur départemental de l'Education Nationale.
- Réunion d'information sur la semaine de quatre jours, à laquelle étaient présents tous les partenaires de l'école (M. le Maire, Groupement de Parents, Conseil de Parents d'Elèves, Instituteurs, Parents).
- 17 mai 92 : congrès F.C.P.E. à Givors.
- Aide à la préparation de la fête de l'Union Cantonale des Oeuvres Laïques de Beaujeu, qui a eu lieu à Villié-Morgon les 12 et 13 juin 1992.
- 16 juin 92 : délégation de notre conseil local présente à la manifestation pour la défense de l'école maternelle.
- 15 novembre 91 : concours de belote, 34 doublettes.
- 16 mai 92 : concours de pétanque, 58 doublettes.

Les bénéfices ont été largement redistribués dans nos écoles :

- ANATEP, assurance transports scolaires	1 027,35 F
- Achat K7, cordon diapositive, abonnements revues	436,00 F
- Don Foyer Socio-Educatif	3 000,00 F
- Classe nature J.P. MARIANI	4 709,65 F
- Voyage à Lépin, M. DEVILLE	3 741,65 F
	<hr/>
	12 914,65 F

Nous déplorons cette année un léger déficit de 960 F, comblé par le reliquat des années précédentes.

## RESULTATS DES ELECTIONS :

- Elus au conseil d'administration du collège :

Marie-Claudé MONCHARMONT (Fleurie)  
Marc LALLEMENT (Chiroubles)  
Michel LONGEPIERRE (Villié-Morgon)  
Eliane TEYSSIER (Villié-Morgon)  
André KUHNEL (Villié-Morgon)  
André VAISSE (Fleurie)  
Christine ZORDAN (Fleurie)  
Josiane ROLLET (Villié-Morgon)

-----/-----

Elus au conseil d'école :

Ecole primaire :

Titulaires :

- Roger DOMINGUEZ
- Mireille LACOQUE-PERRAUD
- Marie-Antoinette CIMETIERE

Suppléants :

- Christine LARGE
- Christian RENOUVIER
- Eliane TEYSSIER

Ecole maternelle :

Titulaires :

- Pascal BUIS

Suppléant :

- Gérard BELAID

Si vous avez un problème, n'hésitez pas à contacter les personnes élues. Elles sont là pour vous renseigner et vous aider.

o o o o o o o o o o o o o o o o

**INFORMATIONS PRATIQUES**

**RECUPERATION DU VERRE**

Nous rappelons que deux conteneurs destinés à recevoir uniquement le verre sont installés sur le parking du cimetière. Le produit de cette collecte est destiné à la lutte contre le cancer.

**LA VOGUE A MORGON**

La VOGUE DE MORGON se déroulera cette année les:

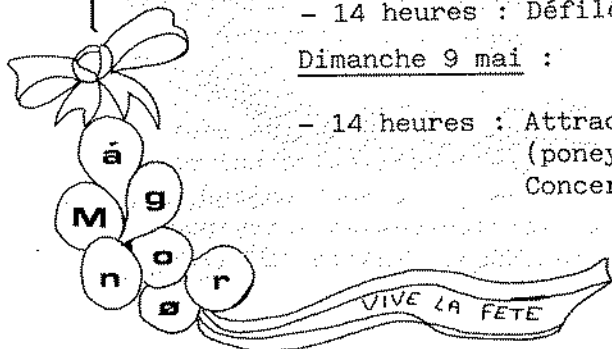
Samedi 8 Mai et Dimanche 9 Mai

Samedi 8 mai 93 :

- 14 heures : Défilé humoristique dans les ruelles de Morgon.

Dimanche 9 mai :

- 14 heures : Attractions diverses pour les enfants :  
(poneys, motos, tir à l'arc)  
Concert de la Fanfare de Villié-Morgon.



# LE SOU DES ECOLES UNE ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE

Une fois encore cette année le Sou des écoles qui regroupe 150 adhérents à jour de cotisation, a oeuvré à un meilleur fonctionnement de l'école et à une ouverture culturelle dans notre commune de Villié-Morgon.

Si son ambition première est d'aider au meilleur fonctionnement possible de l'Ecole laïque dans un partenariat clair et efficace (56 107 F d'aide financière au total pour 91 - 92 en direction des écoles maternelle et élémentaire et du Collège), le Sou des écoles a l'ambition de dépasser ce cadre de l'école et d'élargir à tous et à toutes ses activités culturelles et sportives qui prolongent l'activité scolaire.

- C'est ainsi qu'une section gym féminine (créée en 1970) a fonctionné cette année sous la responsabilité de l'active et dévouée Marie-Jo Dupré avec une vingtaine de dames heureuses de se retrouver une fois par semaine dans une ambiance amicale et joyeuse.

- C'est ainsi qu'une vingtaine de personnes se retrouvent également six ou sept fois dans l'année pour assister au TNP de Villeurbanne à des spectacles de grande qualité. Cette section "Théâtre" perdure elle aussi depuis plus de vingt ans de façon discrète mais bien vivante.

- C'est ainsi encore qu'une section de marcheurs et de marcheuses rassemble peu à peu ceux qui ont envie de parcourir les sentiers balisés de notre commune ou d'ailleurs, recevant la visite de marcheurs soit de façon ponctuelle (Amicale laïque de Grigny) soit en collaborant le plus activement à la grande journée communale des sentiers pédestres (dimanche 8 mars).

Moins régulièrement parce que le calendrier communal richement garni rend difficile son fonctionnement, l'activité "Cinéma" (en 35 mm et avec des films récents) a encore été conduite. Elle permet aux gens de Villié et à nos voisins de recevoir de grands films peu après leur sortie...

Pour faire vivre cet ambitieux programme les responsables du Sou des écoles se retrouvent à la tâche dans des activités incontournables susceptibles de faire recette : choucroute, loto, etc... Mais aussi parmi les actifs organisateurs de la traditionnelle fête scolaire.

C'est en décembre 1921 qu'eut lieu la première Assemblée générale constitutive... Il y a eu 70 ans, et c'est en 1891 que l'actuelle école publique a ouvert ses portes sur la place. Pour fêter ces anniversaires respectables, le Sou des écoles a édité une plaquette qui retrace les étapes de la construction avec quelques photos souvenirs qui intéressent les Villiatons. Il a aussi édité un pin's d'une très belle facture, dessiné par C. MARTIN, il représente notre école stylisée, on peut se le procurer encore.

Ainsi guidé par un idéal de laïcité - une laïcité qui ne peut que rassembler puisqu'il s'agit de cette déontologie républicaine qui bannit l'exclusion et s'honore de respecter les différences - "le Sou" entend poursuivre sa mission au service des autres, au service des enfants, pour un plus total épanouissement de chacun et une responsabilisation active du citoyen.

# DU NOUVEAU A LA MAISON FAMILIALE

27, c'est l'effectif de notre classe ; le MIL (Module d'Initiative Locale) c'est une nouvelle activité pédagogique de notre BEPA, renouvelé cette année. La mer, c'est la destination que nous avons choisie, pour aller voguer sur le dernier trois mâts barque français : le Belem.

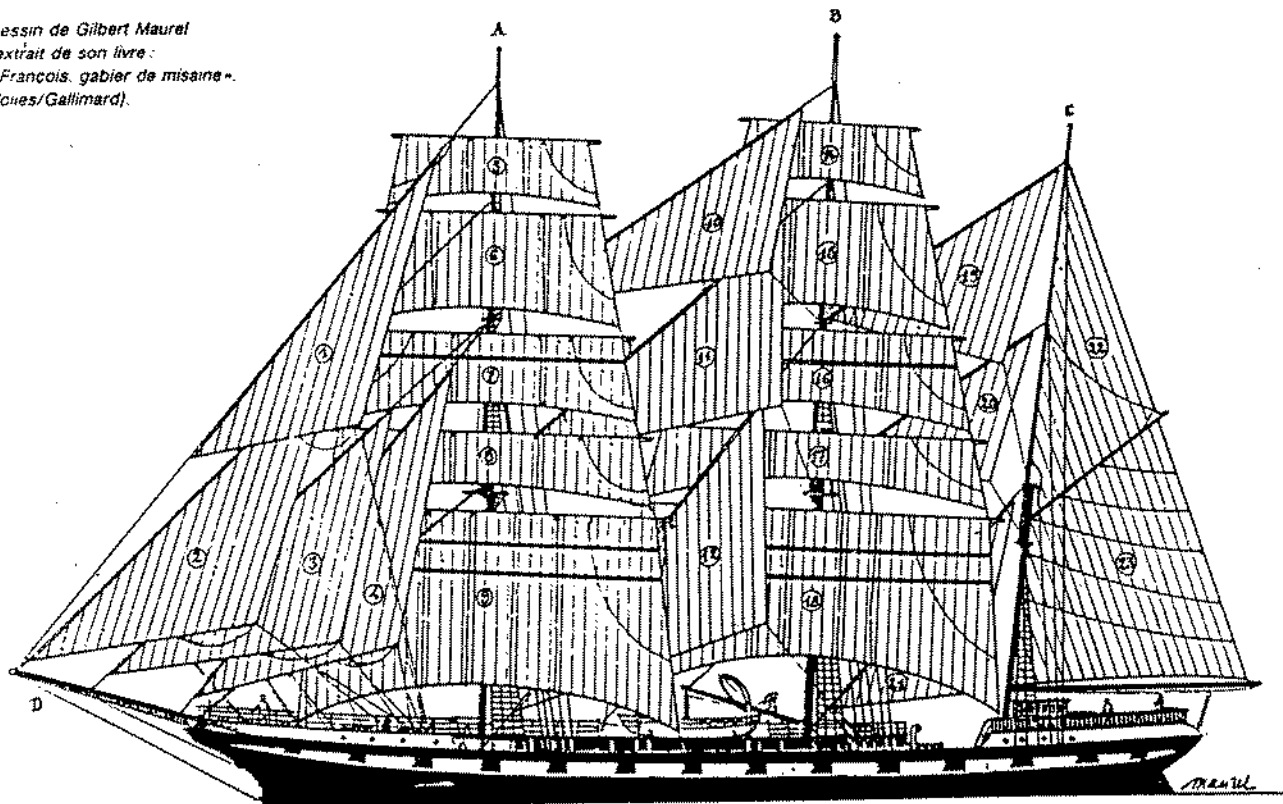
L'intérêt de notre projet est la découverte de ce qu'a pu être la vie des marins sur les voiliers du XIX<sup>e</sup> siècle en manoeuvrant nous-même le Belem, assistés en cela par une équipe de 16 marins professionnels.

Pour concrétiser notre rêve il nous faudra réaliser différentes actions qui seront autant d'occasions pour nous d'appliquer sur le terrain les enseignements dispensés au cours de notre formation. Ceci sera surtout vrai pour ce qui concerne les matières commerciales et juridiques.

Notre embarquement est prévu pour le mois d'avril 1994, et nous avons hâte de faire partager notre expérience de la marine au long cours, par la projection du film qui relatera notre aventure.

## 22 VOILES, 1000 MÈTRES CARRÉS

Dessin de Gilbert Maurel  
(extrait de son livre :  
- François, gabier de misaine -  
Voies/Gallimard).



- |  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| A. Phare de misaine : 272 m <sup>2</sup> | 4. Petit foc : 36 m <sup>2</sup>          | cacatois : 26 m <sup>2</sup>               | 16. Grand hunier volant : 51 m <sup>2</sup> |
| B. Grand phara : 428 m <sup>2</sup>      | 5. Pt cacatois volant : 32 m <sup>2</sup> | 11. Voile d'étal de grand                  | 17. Grand-voile : 112 m <sup>2</sup>        |
| C. Phare d'artimon : 192 m <sup>2</sup>  | 6. Petit perroquet : 52 m <sup>2</sup>    | perroquet : 40 m <sup>2</sup>              | 19. Diablotin : 26 m <sup>2</sup>           |
| D. Beaupré : 152 m <sup>2</sup>          | 7. Petit hunier volant : 4 m <sup>2</sup> | 12. Grand-voile d'étal : 47 m <sup>2</sup> | 20. Marquise : 29 m <sup>2</sup>            |
| 1. Clinfoc : 31,5 m <sup>2</sup>         | 8. Petit hunier fixe : 52 m <sup>2</sup>  | (13. Mât de charge.)                       | 21. Foc d'artimon : 20 m <sup>2</sup>       |
| 2. Grand foc : 53,5 m <sup>2</sup>       | 9. Misaine : 90 m <sup>2</sup>            | 14. Grand cacatois : 29 m <sup>2</sup>     | 22. Flèche : 36 m <sup>2</sup>              |
| 3. Faux foc : 31 m <sup>2</sup>          | 10. Voile d'étal de grand                 | 15. Grand perroquet : 62 m <sup>2</sup>    | 23. Brigantine : 81 m <sup>2</sup>          |

2  
7  
M  
I  
L  
E  
N  
M  
E  
R



# LES SAPEURS POMPIERS DEPART EN RETRAITE ET NOMINATION

Entré au corps des sapeurs-pompiers le 1er septembre 1957, le lieutenant **André MONNET** est atteint par la limite d'âge et de ce fait, parti en retraite le 28 septembre 1992. Il fut nommé Caporal le 1er juillet 1962 et obtint le BNS (Brevet National de Secourisme) avant d'accéder au grade de Sergent le 1er octobre 1966. Lieutenant le 3 février 1978, il était tout désigné pour devenir le Chef de corps.

Il est en outre titulaire de la médaille d'Argent et de la médaille de Vermeil.

**André CHAVY**, entré le 10 janvier 1962, clairon de grande réputation, est appelé à diriger la Clique des sapeurs-pompiers et assume en même temps le lourd travail de secrétaire de l'Amicale. Le 9 février 1977, il passe avec brio le BNS, devient Sergent Chef le 3 février 1978, avant d'obtenir le brevet de secours en réanimation le 15 décembre de la même année. Il est titulaire de la médaille d'Argent et de Vermeil.

**André MONNET** et **André CHAVY** doivent être remerciés comme il convient pour leur dévouement et leur compétence au service de tous.

C'est **Alain LARGE**, qui a été nommé Chef de corps par le préfet du Rhône, le 28 septembre 1992. Entré au corps des sapeurs-pompiers le 1er décembre 1966, il suit successivement les stages à l'école des sapeurs-pompiers de la Courly à Lyon pour en gravir les échelons et obtenir les brevets nécessaires. Il devient Caporal le 27 mai 1981, Sergent le 23 février 1985 et Adjudant le 1er juillet 1992.

Titulaire du BNS, du Brevet de secours en réanimation ainsi que du Brevet secours routier, il saura assumer la mission qui lui a été confiée.

Il a également été décoré des médailles d'Argent et de Vermeil.

L'année finie, l'équipe compte plus de 50 interventions pour divers causes.

## ————— N° 18 APPEL DES SECOURS —————

Pour demander des secours, composez le N° 18. Votre appel arrive au centre de secours principal de Belleville S/Saône où il y a une permanence 24H. sur 24H., cela s'appelle le C.T.A (Centre de Traitement des Alertes). Soyez patient, pas d'affolement, le standardiste vous questionnera. Il lui sera utile de connaître l'adresse avec précision. S'il s'agit d'un feu, préciser quelle partie du bâtiment est touchée par le sinistre.

Un appartement doit être évacué, en laissant portes et fenêtres fermées. S'il s'agit d'une victime, donner la cause, décrire son état lors de votre appel (est-elle consciente, respire-t-elle, a-t-elle une hémorragie ?).

Suite à toutes ces informations, des secours appropriés vous seront envoyés dans un bref délai.

Enseignez également aux enfants, en cas de nécessité, à lancer l'appel.

Faites confiance à l'équipe des sapeurs-pompiers, qui bénéficie d'une formation adéquate.

L'Amicale des sapeurs-pompiers remercie vivement la population de son bon accueil et de la générosité qu'elle manifeste lors de notre traditionnelle tournée de calendriers.

# SENTIERS PEDESTRES

## MARCHE DE L'ESPOIR

C'est chaque deuxième dimanche de mars traditionnellement que se déroulera cette grande fête du coeur. Empreinte de générosité, de convivialité cette belle manifestation organisée par la presque totalité de Villié-Morgon au travers de toutes les associations va grandissant d'année en année.

En 1991 : 484 marcheurs, les 15 000 francs de bénéfice ont été remis à la ligue contre le cancer.

En 1992 : 683 marcheurs, les 24 000 francs de bénéfice ont été remis à la lutte contre la mucoviscidose.

EN 1993 : LA JOURNÉE DE L'ESPOIR AU BÉNÉFICE DE L'ENFANCE HANDICAPEE AURA LIEU LE 14 MARS. RETENEZ CETTE DATE!

## CIRCUITS PEDESTRES

Les circuits pédestres de Villié-Morgon, balisés en jaune sont ouverts toute l'année.

- le trait jaune indique le chemin à emprunter  
X la croix jaune la mauvaise direction.

Le nombre de kilomètres se trouve indiqué sur les petites pancartes en bois.

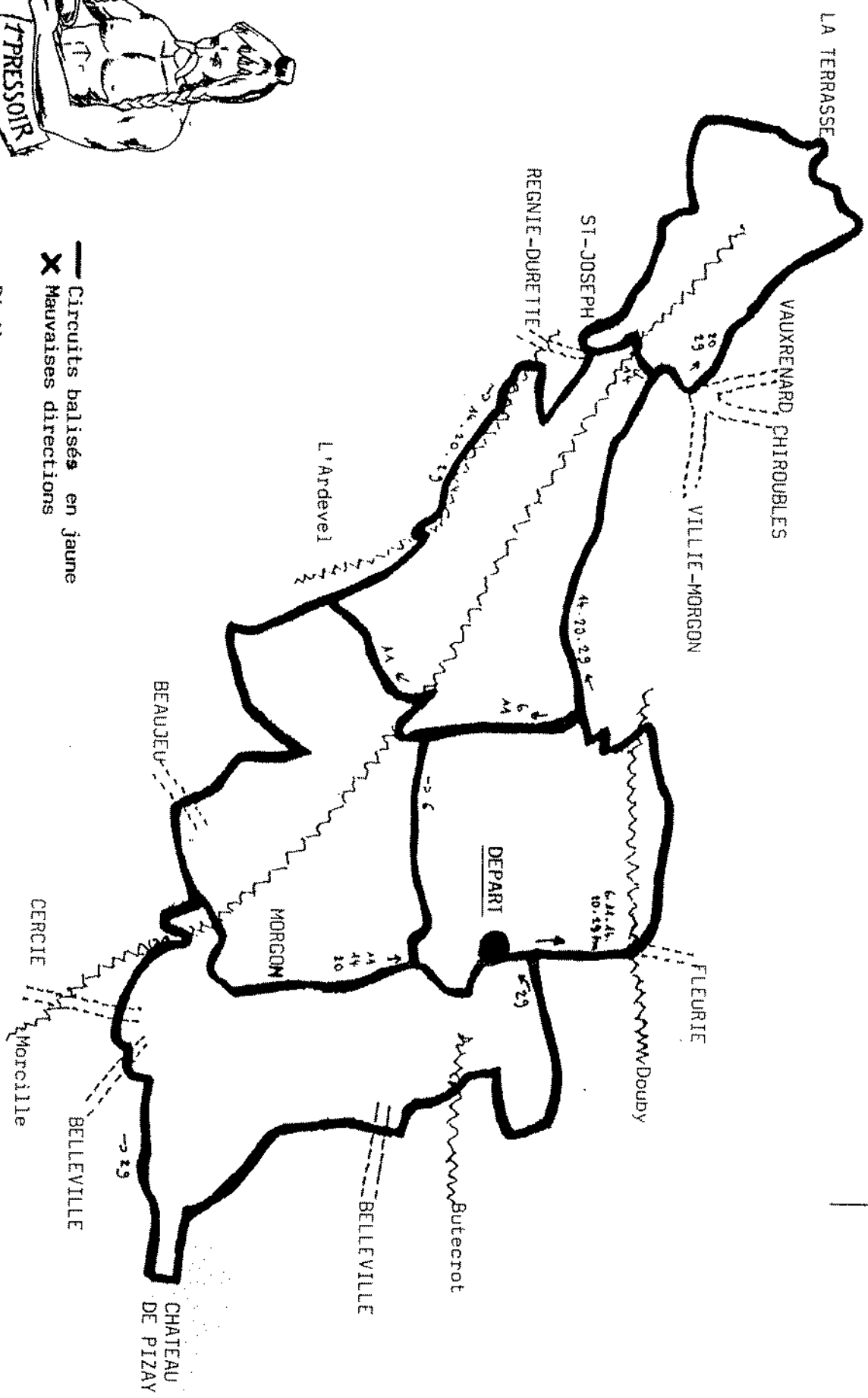
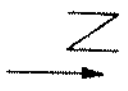
Très variés en paysage (rivières, sous-bois, vignes, collines...) les circuits pédestres sont en toutes saisons de bonnes idées de ballades pour les Villiatons mais aussi de belles excursions pour les vacanciers et touristes.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, à vos amis, à vos clients ...



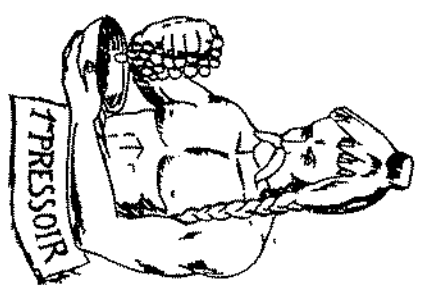
# RANDONNEE PEDESTRE DE VILLIE-MORGON

6 - 11 - 14 - 20 - 29 KM



- Circuits balisés en jaune
- X Mauvaises directions

~~~~~ Rivières  
 - - - - Routes



CRU MORGON

## DESCRIPTIF DES CIRCUITS

### \* CIRCUIT DE 29 KM \*

PLACE DE LA SALLE DES FETES - Traverser le village en direction de Fleurie, à 800 mètres couper le contour de la route que l'on retrouve et que l'on suit jusqu'au..

PONT DE DOUBY - Juste avant le pont tourner à gauche, traverser la rivière et, par un chemin pentu, effectuer un crochet dans le vignoble, puis franchir de nouveau le Douby et, par une route escarpée, arriver sur la route de Villié-Morgon/Chiroubles, sur la gauche longer cette route durant 100 mètres en direction de Villié-Morgon, tourner à droite et suivre la route jusqu'à...

BELLEVUE - Continuer jusqu'à Vermont puis, après avoir traversé la route de Villié-Morgon/Avenas, accéder au hameau...

LE TRUGES - Aborder alors le chemin abrupt situé entre deux routes (Avenas et Vauxrenard), route d'Avenas que l'on retrouve 1 km plus loin à 300 mètres du hameau..

LES SAIGNES - Entre les maisons, longer la touffe de houx et escalader le sentier pittoresque qui nous mène à...

LA TERRASSE DE CHIROUBLES - point culminant du circuit. Vaste panorama : chaînes des Alpes et du Jura. Puis redescendre par les lacets de la route et prendre le chemin de Fond-bateau, aborder la voie romaine dans les sous-bois. Sur la droite prendre le chemin du calvaire et visiter le hameau de...

SAINT-JOSEPH - Son église aux deux clochers et son lavoir. Reprendre la voie romaine durant 400m et prendre sur la droite un chemin entre les vignes, chemin qui mène aux...

FUTS - Descendre le sous-bois, puis traverser le ru et plus loin l'Ardeve que l'on suivra jusqu'aux...

CHARMES - L'itinéraire conduit à la Grange-Cochard puis redescend à la Bêche et arrive sur la route de Villié-Morgon/Beaujeu. Tourner à gauche et longer la petite route sur la droite durant 800 mètres, jusqu'à la bifurcation. A droite aborder la voie romaine et à 300 mètres descendre, à gauche, sur la Morcille. Couper la route Villié-Morgon/Cercié jusqu'au bois de ...

PIZAY - Longer le bois jusqu'au château et revenir par l'allée centrale "la voie du Py", traverser le hameau et la route de Ronzières et couper la route Villié-Morgon/Belleville. Par les vignes arriver au Clachet puis, par la route de Fleurie rejoindre VILLIE-MORGON.

### \* CIRCUIT DE 20 KM \*

Quitter le circuit de 29 km à hauteur de la croix de chèvre, traverser Morgon, monter au milieu des vignes la colline du Py puis traverser la Briratte et arriver au parc de Villié-Morgon.

### \* CIRCUIT DE 14 KM \*

Aux Gauthiers bifurquer à gauche, suivre la route et rejoindre Saint-Joseph où l'on retrouvera le circuit de 20 km..

### \* CIRCUIT DE 11 KM \*

Quitter le chemin de Bellevue, longer le château, couper la route d'Avenas. Après avoir traversé le petit bois de sapins et contemplé le chêne tricentenaire près de la Morcille, rattraper les circuits de 14, 20, 29 km.

### \* CIRCUIT DE 6 KM\*

Suivre le circuit précédent, avant le bois de sapins tourner à gauche et rattraper les circuits de 11, 14, 20 km.

P.S. Les quatre circuits ne sont pas impératifs puisqu'ils se rejoignent tous entre eux et conduisent tous à VILLIE-MORGON : le château, le parc, le caveau et ses diverses attractions.

BONNE PROMENADE !

# HARMONIE. LES ENFANTS DU BEAUJOLAIS



Cette année 1992 a été marquée par une très bonne activité de la Société qui est intervenue dans de nombreuses manifestations.

Nous avons également participé à de nombreux défilés et concerts à l'extérieur (Corcelles, Messimy, St Etienne des Oullières, Tarare, Fuissé, Chiroubles et Beaujeu à l'occasion du Festival de Musique).

Notre concert de Printemps, au cours duquel nous avons proposé, sous la direction de notre chef J-Noël COMBEPINE (déjà 10 ans de baguette) un programme très varié passant de la musique classique, au jazz, à la musique de films et sans oublier un hommage à un grand artiste Yves MONTAND.

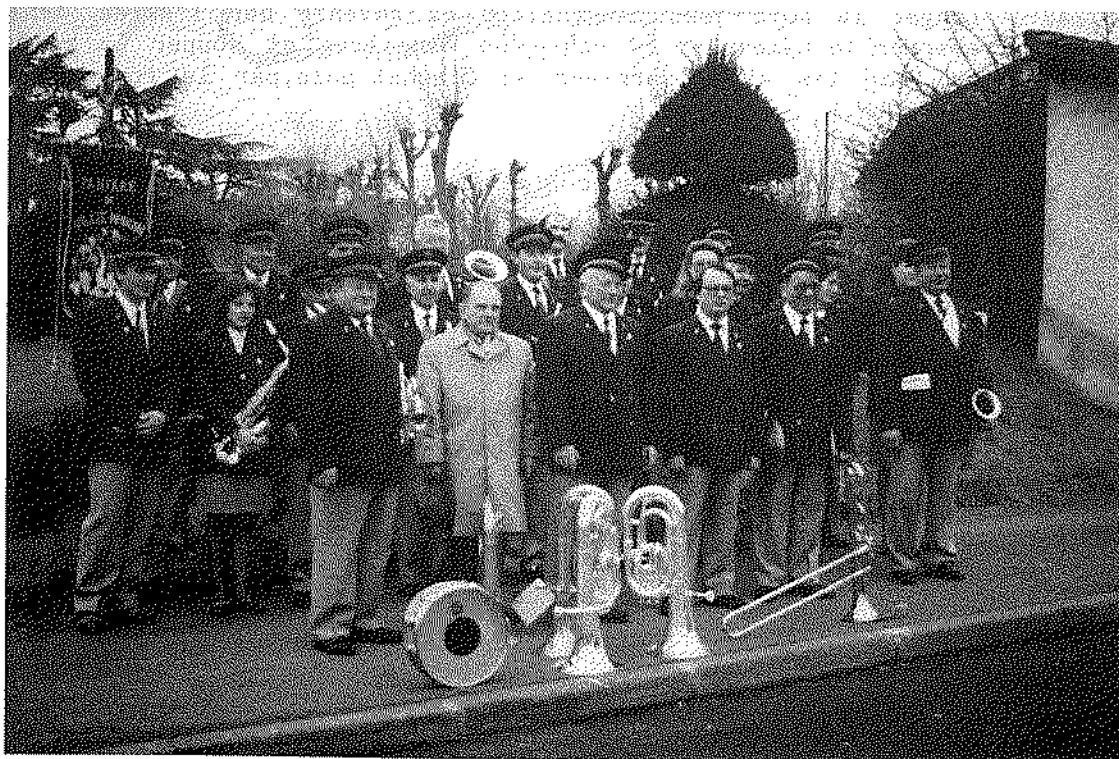
La mise en place d'un répertoire musical demande travail et assiduité ; nos répétitions ont lieu chaque samedi de 18h. à 20 heures à la salle Joannès Collonge à Villié-Morgon.

Notre effectif est actuellement d'une trentaine de musiciens mais la société espère bien dans les années à venir grâce à notre école de musique ouverte depuis septembre avec l'appui de la municipalité, renforcer ses rangs.

Actuellement 35 élèves sont répartis en 4 groupes :

- 1 groupe en éveil musical (4 - 6 ans),
- 3 groupes en formation musicale (solfège).

Le professeur, Madame Danjou, diplômée, assure les cours le mardi soir et le mercredi matin. Grâce à son travail actif et performant, nous remarquons déjà les progrès rapides des enfants très assidus. L'année prochaine, les élèves commenceront à pratiquer l'instrument de leur choix.



L'année 1993 marquera une étape importante pour notre société.

En effet, NOTRE HARMONIE FÊTERA SES 130 ANS. Pour cette occasion, nous organiserons le 10 juillet prochain, le Festival de Musique du Groupement Beaujolais Nord et sans oublier la participation de nos amis musiciens de Sasbachwalden comme musique d'honneur.

Nous pensons déjà activement aux préparatifs pour permettre la réussite de ce week-end.

Pour garder un souvenir de cet événement, un pin's est vendu dès à présent par les musiciens. Demandez-le vite !

Nous remercions tous les membres honoraires pour leur générosité ainsi que toutes les personnes qui participent à nos manifestations annuelles : loto, concerts...

Seule votre présence peut nous encourager dans l'avenir.

Bureau :

|                           |                                  |
|---------------------------|----------------------------------|
| Président d'honneur       | : Alphonse COLLIER               |
| Vice-Présidents d'honneur | : Jean JONCHET - Maurice LACOQUE |
| Président                 | : Alexis SERVAGE                 |
| Présidents actifs         | : Jean GONNARD - Henri LAMURE    |
| Secrétaire                | : Alain GAUTHIER                 |
| Secrétaire-adjoint        | : André GIRERD                   |
| Trésorier                 | : Claude RINGUET                 |
| Trésorier-adjoint         | : Jean DESCOMBES                 |
| Archiviste                | : Thierry LAMURE                 |
| Direction                 | : J-Noël COMBEPINE               |
| Sous directeur            | : Georges VERCHERE               |

\*\*\* ————— \*\*\*

## CHORALE -IN VINO MUSICA-



Cette saison 1991 - 1992 a été pour nous synonyme de dur labeur afin de préparer notre concert annuel qui a eu lieu le samedi 20 juin. En effet, c'est le répertoire de Serge LAMA qui était à l'honneur cette année et ce n'est pas sans difficulté que nous avons dû franchir " les Ports de l'Atlantique ou venir à bout des " P'tites femmes de Pigalle ".

Mais avec beaucoup d'assiduité, le résultat fut satisfaisant et le public apparemment ravi de notre prestation.

Comme nous l'avions dit dans le précédent bulletin, le projet de nous rendre en Suisse s'est concrétisé lors des week-end des 1er et 2 février 1992. C'est en pays vaudois, à Gollion exactement, que nous avons porté les chants de notre Beaujolais bien évidemment. Ce fut un temps fort chaleureux qui nous a laissé d'agréables souvenirs entre autres l'extrême gentillesse et convivialité de nos amis suisses. Nous espérons que 1993 nous permettra de recevoir la Mélodie de Brichy (c'est le nom de la chorale de Gollion) dans sa totalité. En effet, une petite délégation était présente lors de notre concert du 20 juin.

## CHORALE IN VINO MUSICA

Puis c'est le Sou des Ecoles de Chénas qui a fait appel à In Vino Musica, afin d'assurer la soirée du 3 avril avec en première partie une ébauche des chants de Serge LAMA, puis une deuxième partie nous permet de retrouver des chants déjà connus de notre répertoire.

Notre chorale était aussi présente aux sentiers pédestres, pour certains bénévoles derrière une buvette, pour d'autres participants à la marche.

Puis après deux mois de repos bien mérité c'est la saison 1992 - 1993 qui recommence avec "à la clé" un concert de Noël accompagné par la chorale de Sasbachwalden, les enfants des écoles primaires de Villié-Morgon soit pas moins de 150 choristes réunis autour d'un quintette de cuivres dont fait partie notre chef. Un autre projet nous conduira au mois de mars 1993, le 20 exactement à Ouroux afin d'assurer la totalité de la soirée, organisée par l'Association des Donneurs de Sang.

Nous vous rappelons que nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux choristes surtout parmi les rangs hommes \*bien que cette année nous pouvons compter de nouvelles recrues parmi les voix masculines\* (plus particulièrement les ténors).

Une bonne ambiance vous y attend !



|                           |                                      |
|---------------------------|--------------------------------------|
| Responsable administratif | : Edmond COPERET,                    |
| Responsable technique     | : Félix GAY,                         |
| Secrétaire                | : Véronique BATISSE,                 |
| Secrétaire adjointe       | : Christiane SORNAY,                 |
| Trésorerie                | : Michèle LAUT,                      |
| Trésorerie adjointe       | : Elise LABRUYERE,                   |
| Archivistes               | : Claude GAGET et<br>Andrée CINQUIN. |

Répétitions, salle Emile de Villié à 20h. 30, généralement le  
mardi.



# SASBACHWALDEN VILLIE-MORGON

25 EME ANNIVERSAIRE



Pour notre comité, 1992 aura été une année bien remplie puisque nous fêtons le 25 ème anniversaire du jumelage entre nos deux villages.

Le dernier week-end de Mai nous recevions nos amis allemands, une délégation forte de 70 personnes, et le 10 juillet nous prenions à notre tour, la route en direction de la Forêt Noire.

D'un commun accord avec nos amis, nous avons décidé que ces journées de rencontre seraient organisées dans la simplicité, sans grande manifestation officielle, afin de privilégier les contacts amicaux ; but parfaitement atteint. Quels bons moments nous avons passés ensemble !

Que toutes celles et tous ceux qui ont participé et qui nous ont aidés soient remerciés.

En 25 ans le caractère de nos relations s'est considérablement modifié. Le côté officiel, parfois un peu guindé de nos premiers échanges a fait place à la convivialité, la spontanéité. Ce que le protocole a perdu, la sincérité l'a gagné, et c'est mieux ainsi.

Des relations se sont nouées entre associations, entre familles, et de personne à personne. C'est la finalité même d'un jumelage.

Mais si le but paraît atteint, n'oublions pas que l'amitié est une fleur, parfois fragile, qui demande des soins constants.

Alors, si cet esprit de convivialité, d'amitié sincère basée sur le respect de l'autre, de ses habitudes, de son opinion, donc de sa différence, vous intéresse, venez participer.

L'Assemblée Générale du comité de jumelage qui aura lieu prochainement vous donnera l'occasion de prendre ou reprendre contact.

A bientôt, bonne et amicale année.



# AMICALE DES DONNEURS DE SANG

## LE COIN DU POETE

### QU'EST-CE QUE LA VIE ?

La vie est une chance, saisis-la.  
La vie est beauté, admire-la.  
La vie est béatitude, savoure-la.  
La vie est un rêve, fais-en une réalité.  
La vie est un défi, fais lui face.  
La vie est un devoir, accomlis-le.  
La vie est un jeu, joue-le.  
La vie est précieuse, prends-en soin.  
La vie est une richesse, conserve-la.  
La vie est amour, jouis-en.  
La vie est un mystère, perce-le.  
La vie est promesse, remplis-la.  
La vie est tristesse, surmonte-la.  
La vie est un hymne, chante-le.  
La vie est un combat, accepte-le.  
La vie est une tragédie, prends-la à bras le corps.  
La vie est une aventure, ose-la.  
La vie est bonheur, mérite-le.  
La vie est la vie, défends-la.



Mère Theresa.

La vie c'est aussi un flacon de sang, pour le malade, l'accidenté, l'opéré. Ne leur refusons pas ce peu de nous-mêmes qui peut les sauver.

**VENEZ DONNER VOTRE SANG LES :**

**24 FEVRIER - 19 MAI - 11 AOUT - 10 NOVEMBRE.**

L'Association des Donneurs de Sang comptait 99 amicalistes fin 1992.

Son bureau est composé comme suit :

|                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| Présidente          | : Andrée CINQUIN    |
| Vice Président      | : Bernard MORIN     |
| Secrétaire          | : Christiane SORNAY |
| Secrétaire-adjoint  | : Gérard PITAUD     |
| Trésorière          | : Denise BOULAND    |
| Trésorière-adjointe | : Jeanine MONNET    |

## UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE VILLIATONNE

Voici déjà quatre années que bon nombre de commerçants et artisans décidèrent de se réunir en Association.

Cette amicale, créée sous la bienveillance de Monsieur le Maire, a pour seule prétention de développer un esprit de convivialité et d'essayer de maintenir la vie commerciale et artisanale du village.

Malgré certaines difficultés, notamment le peu de moyens et le manque de temps disponible, artisans et commerçants se sont unis pour apporter un dynamisme supplémentaire à l'ensemble du commerce local et par là même satisfaire au mieux la clientèle.

# LES ARCHERS DE LA GRAPPE VILLIATONNE

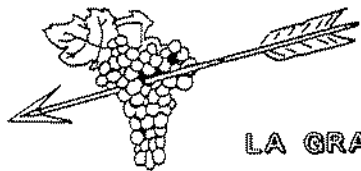
VOUS PRESENTENT BARCELONE 92

Moment de grande émotion, ce lundi 3 août, lorsque retentit la Marseillaise sur le stade de Val d'Hébron. Sur la plus haute marche du podium, le jeune Sébastien Flûte, la main sur le visage et la larme au coin de l'oeil, regarde monter le drapeau tricolore.

Il vient en effet de battre en finale le Coréen CHUNG JAE-HUN de trois petits points (110 à 107) après une lutte acharnée.

Le lendemain on pouvait lire dans la presse :

Flûte enchantant (L'Equipe),  
Sébastien Flûte l'arc de Triomphe (La Montagne),  
Flûte, la flèche d'or (L'Est Républicain),  
Flûte et l'Arc mettent dans le mille (L'Union),  
Flûte le nouveau Robin des Bois (Le Parisien),  
Flûte, la flèche (Le Quotidien de Paris),  
Sébastien Flûte, le Bonheur à 20 ans (Le Figaro),  
Sébastien Flûte a des nerfs en or (Libération), etc...



LA GRAPPE  
VILLIATONNE

Grâce à lui, ce sport quelque peu méconnu devient plus médiatique. On le voit dans différentes émissions de Télé :

Une pêche d'enfer (France 3),  
Faites de beaux rêves (TF1),  
Sportissimo (France 2),  
Toute la ville en parle (TF1),  
GIGA (France 2).

Cela ne l'empêche pas de retourner à l'école pour préparer un Bac C. Un emploi du temps bien chargé.

Le Tir à l'Arc existe à Villié et même si vous ne devenez pas un nouveau Sébastien Flûte, vous pouvez venir vous délasser après une journée épuisante. Une équipe vous accueillera tous les mardis soir à partir de 19h. à la salle des fêtes.



R  
e  
n  
s  
e  
i  
g  
n  
e  
m  
e  
n  
t  
s  
  
J  
o  
e  
l  
  
T  
E  
Y  
S  
S  
I  
E  
R

74 69 16 56

Le Tir à l'Arc : un remède contre le stress.

# QUAD CENTRE EDUCATIF MOI, J' ME PILOTE

## 1992..... ANNEE CHARNIERE

Cette année 1992, troisième du nom pour l'association, aura été une saison de consolidation, de réflexion, de concrétisation, de positionnement face à l'avenir. Ses objectifs originels que sont le sport-loisir et la formation à destination des jeunes ont été et resteront omniprésents dans son fonctionnement.

### CONSOLIDATION

Répertoriée à différents niveaux nationaux, "MOI, J' ME PILOTE" a obtenu le double agrément ministériel EDUCATION POPULAIRE et SPORTIF. Une grande satisfaction, est-il besoin de le souligner, que de voir ses activités reconnues bénéfiques auprès des jeunes. L'association a également été citée lors de la cérémonie de clôture du 44<sup>ème</sup> Congrès National UFOLEP-USEP qui s'est tenu du 25 au 30 avril 1992 à LYON. Monsieur Daniel BANCEL (Recteur de l'Académie de Lyon) a en effet souligné lors de son discours : "A Villié-Morgon, petite commune du Beaujolais, le Centre Educatif "MOI, J' ME PILOTE" forme des jeunes à leur future responsabilité d'usagers de la route. S'appuyant sur le goût des jeunes pour les engins motorisés, il vise par la maîtrise de l'engin, la connaissance de soi, le développement des réflexes, le respect de l'autre et de la nature, à la fois la prévention, la sécurité, la sociabilité".

Les dirigeants sont très honorés d'avoir été présentés face à tous les départements français réunis en l'occasion.

### REFLEXION

Cette année nous a amenés à mûrement réfléchir sur le devenir du Centre. En effet, une forte demande a contribué à nous mettre quelque peu dans l'embarras, aussi paradoxal que cela puisse paraître. D'une part celle-ci s'est orientée vers la location pure et simple d'engins ; en y répondant favorablement, nous risquons de perdre nos objectifs d'origine. Aussi, une décision a été prise de ne pas utiliser ce créneau.

D'autre part, la structure d'accueil n'étant plus assez grande pour garantir sécurité et qualité de notre enseignement, nous n'avons pu donner suite à des demandes provenant d'ailleurs, pour certaines, de plusieurs régions de FRANCE.

A cet effet, si quelque personne possédant un grand terrain désirait nous faire des propositions, nous serions prêts à les étudier.

### CONCRETISATION

Elle s'est traduite par des aménagements du terrain : structure d'accueil, piste, modules d'apprentissage... Tous ces travaux sont finis ou en cours. La pause hivernale sera mise à profit pour étudier d'autres aménagements liés à la formation.

L'association a également élargi son encadrement en envoyant une personne en stage national passer son diplôme d'éducateur moto.

Bien sûr, tout ne va pas aussi vite que nous le voudrions, mais l'essentiel n'est-il pas de progresser malgré tout ?

### POSITIONNEMENT

En l'état actuel des choses, il est clair que le Centre Educatif pourrait et devrait avoir une envergure beaucoup plus importante. Le "BOOM" que nous avons inscrit sur nos prévisions voici trois ans déjà a effectivement eu lieu... A savoir un impact national et l'accueil de groupes venant de tous horizons. Il n'a malheureusement pu se traduire dans son intégralité sur le terrain. Mais ce n'est que partie remise, nous en sommes persuadés !

Nous terminerons en remerciant toutes les personnes et les instances qui nous ont permis de poser une pierre de plus à l'édifice de la prévention - formation auprès des jeunes.

Bonne route à tous.



CONTACT : Jean-Pierre MARIANI  
Ecole du Bourg 69910 VILLIE-MORGON

---

## FOOTBALL

Le Football Club de Villié-Morgon a cette année une légère augmentation dans ses effectifs, toutes catégories confondues. En ce début de saison 92 - 93, le F.C.V.M. compte parmi ses licenciés :

- 14 débutants entraînés par Pascal BUIS,
- 8 poussins " " par Vincent PEYRONNET  
et Laurent BERGERON,
- 11 minimes " " par Bernard DUPONT  
et Rayah BENSALAH,
- plus de 20 joueurs vétérans  
et seniors " " par Philippe COMBET-JOLY  
et Vincent PEYRONNET.

Cette équipe se trouve en 4ème série ce qui, pour un début de saison est favorable.

Pour les débutants tout se passe bien.

Les poussins sont bien placés, ils se situent en 1ère série

Poule A.

Depuis un an la Commune de Villié-Morgon a un petit terrain (en bas de la salle des sports) où s'effectuent les entrainements de tous les joueurs et les matchs des enfants.



Voici les horaires d'entrainement :

Débutants.....Mercredi de 18h. à 19h.

Poussins et minimes...Mardi de 18h. à 20h.

Seniors.....Vendredi de 20h. à 22h.

4 manifestations pendant la saison :

- concours de belote et tarot,
- concours de pétanque,
- repas dansant,
- tournoi de football à 7 (à Corcelles).

Les membres du Bureau :

- Présidente : Martine ANERE,
- Secrétaire : Laetitia DEMONT
- Trésorier : Gérard PRESUMEY.

Le FCVM vous présente ses voeux pour 1993.

Si vous désirez assister à un match, les horaires et lieux des rencontres sont affichés chez Patrick PIGUET, bar : Relais des Caveaux, qui depuis cette année est devenu notre siège.

SAISON 91-92

Entraîneurs pupilles : DEMONT Laetitia  
DUPONT Bernard

L'équipe poussins a rencontré l'équipe pupilles en fin de saison. A cette occasion, les deux entraîneurs ont offert une coupe aux pupilles et les poussins ont été récompensés d'une médaille chacun.



# A.S.L.V.M. BASKET

Une nouvelle saison se déroule actuellement pour notre société.

Cette année 10 équipes représentent nos couleurs locales dans les championnats UFOLEP et FFBB départementale.

La société compte une centaine de licenciés répartis ainsi: poussins, poussines, benjamins, minimes masculins et féminines, cadets, seniors filles; 3 équipes : 2 seniors masculins et 1 de vétérans.



Les entrainements ont lieu chaque semaine et des matchs en week-end.

Si vous êtes intéressés par la pratique de ce sport collectif et nés en 1985 ou même avant, venez nous rejoindre et vous renseigner auprès des entraîneurs, à la salle des sports le mardi à partir de 19h., le jeudi de 18h. à 19h. et après 20h. et le vendredi à partir de 17h.

A retenir:

Deux tournois: seniors et jeunes  
se dérouleront:

- le dimanche 25 avril et
- le samedi 1er mai à  
VILLIE - MORGON

# COMITE CYCLISTE

L'année 92 a commencé par son traditionnel concours de tarot et belote où les nombreux participants se sont vus attribuer beaucoup de lots (bouteilles et charcuterie).

Après un vin d'honneur à la salle des fêtes, la journée s'est terminée par un convivial mâchon dans le local des boules prêté généreusement par la société bouliste. Que son président Lucien DESCAILLOT en soit remercié.

Et puis la saison se termina par le concours de pétanque qui a réuni environ 80 doublettes.

Le mois d'août a bien été occupé pour les organisateurs qui ont préparé activement le grand prix du cru Morgon - trophée Christian BULLIAT - qui se déroula le samedi 8 avec un nombre record de concurrents qui reçurent de nombreux prix, grâce à la générosité des commerçants, artisans, viticulteurs, Municipalité et cru Morgon. Qu'ils en soient tous remerciés ainsi que tous ceux qui ont contribué au succès de cette épreuve (Pompiers, Gardiens de routes, Donateurs de coupes).



## Le Bureau :

Président : DUPRE Roger,  
Secrétaire : BARITEL Jean-Paul,  
Trésorier : BRUN Jean-Louis.

# VOLLEY BALL



Créé à l'origine par les professeurs du collège de Villié-Morgon, le groupe volley est né il y a une dizaine d'années. Après avoir traversé les ans avec des hauts et des bas, le voici arrivé dans sa pleine maturité.

Désormais, structuré en section du Sou des Ecoles de Villié-Morgon (affilié UFOLEP), fort de ses 25 joueurs et joueuses motivés, il accueille aussi bien les personnes désireuses de jouer en volley loisir que celles préférant un jeu plus soutenu (entraîn-

nements et matches).

Depuis deux ans, le "club" a engagé dans le championnat corporatif de la ville de Mâcon deux équipes mixtes, qui, cette année se comportent brillamment puisqu'en effet l'équipe 1 a déjà remporté 3 victoires sur 4 matches et l'équipe 2, 4 victoires sur 4 matches.

Plus important encore est l'ambiance conviviale qui règne entre les joueurs de Villié ainsi qu'avec leurs "adversaires" lors des matches qui se terminent bien souvent par le traditionnel mâchon beaujolais (smasher + mâchon = S'machons).

Bienvenue à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre...

Contact : Jean-Luc GAUTHIER : 74 69 15 39 et  
Martial VERNAY : 74 69 11 49 (Tabac presse).





# LA MUTUELLE 288

Une des plus anciennes sociétés de Villié-Morgon puisqu'elle a été fondée en 1909 par le Maire Mr SORNAY, puis elle a fusionné dans les années 1930 avec la Mutuelle des Sapeurs Pompiers qui était alors la société familiale de Villié-Morgon puis Secours Mutuel et enfin Mutuelle 288.

Elle est rattachée au code de la Mutualité Française et travaille en collaboration avec la Mutualité Beaujolaise et la Caisse Médico-chirurgicale de Mâcon.

Cette "Vieille Dame" se porte bien grâce au dynamisme de tous les membres bénévoles de son Conseil d'Administration ; ainsi que tous les membres honoraires et participants qui sont chaque année plus nombreux : 243 en 1992.

Quel est le rôle de la Mutuelle 288 ?

Rendre des services aux mutualistes en leur offrant des garanties complémentaires pour les dépenses de santé et en faisant jouer la solidarité financière entre les malades, les bien-portants, les jeunes et les "personnes âgées".

Si vous voulez de plus amples renseignements n'hésitez pas à venir lors des permanences de courant janvier et février à la salle des réunions de la mairie (parution des dates dans la presse) ou à téléphoner après 20 heures à Mme Suzette LORON au 74 69 12 34.

- Mutuellement Vôtre,  
Le Bureau -

---

## CERCLE LA BUTINIÈRE

Le cercle de la BUTINIÈRE est une association de personnes âgées de VILLIE-MORGON qui existe depuis 1977.

### BUREAU :

Président d'honneur : André GAUTHIER, maire,  
Président fondateur : Paul JOMAIN,  
Présidente : Lucienne BASSETTI,  
Trésorier : Georges CHAGNY,  
Secrétaire : Marie-Louise GERMAIN.

### MEMBRES :

Jean-Pierre AUFRANC, Louis BOREAS,  
Jeanne GAUTHIER, Marthe BOREAS,  
Marie-Louise JOMIN, Germaine CHAVY,  
Anna PERNALON.

### NOTRE BUT :

Grouper les Aînés, en toute amitié, les distraire et leur procurer des loisirs, venir, parler et passer un moment agréable au cercle. Briser leur solitude et retrouver le sourire pour donner le vrai visage des retraités.

## ACTIVITES DE L'ANNEE :

Réunion mensuelle : dernier jeudi du mois,  
Réunion du bureau : deuxième mardi du mois,  
Trois voyages, repas, films, conférences, causeries,  
animation chorale,  
Vente, exposition,  
Promenades pédestres, rencontre avec d'autres clubs du  
canton, inter-villages, prêt de livres.

Nous serons toujours heureux d'accueillir de nouveaux  
adhérents.

---

# UNION NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES

La section locale, toujours fidèle à sa vocation tant sur le  
plan social que sur le plan convivial, forte de ses 104 adhérents a dé-  
ployé une grande activité, au cours de l'année 1992.

Ce fut tout d'abord, le 24 avril l'organisation du congrès  
départemental qui nécessita une longue et laborieuse préparation pour  
accueillir dignement les quelque trois cents délégués représentant toutes  
les sections du Rhône. Plusieurs personnalités, dont M. PERRUT, député de  
la circonscription, M. GAUTHIER, maire de la commune, Mme FUMEY, présidente  
départementale participèrent aux débats. La réussite de ce congrès fut  
totale, grâce à la compréhension et à l'aide de la municipalité et du cru  
Morgon et grâce aussi au dévouement de tous nos adhérents.

Les congressistes se retirèrent enchantés de leur passage dans  
notre commune, se promettant d'y revenir éventuellement en touristes.

Pour se procurer une journée de détente et oublier les tracas et  
les soucis quotidiens, une sortie était organisée le 20 juin dans le Roannais.  
En dépit d'un temps détestable, les touristes eurent la satisfaction de na-  
vigner sur le canal latéral de la Loire, à bord d'une péniche confortable,  
spécialement affrétée à leur usage.

Le 17 novembre, l'Assemblée générale réunit quelque 70 personnes ;  
une motion présentée par M. BALANDRAS, membre du bureau fédéral, portant sur  
des revendications jugées indispensables et urgentes concernant les retrai-  
tés recueillit l'unanimité des adhérents. Un voyage d'une journée, prévu en  
mai ou juin est mis à l'étude.

A ce jour - 5 décembre -, nous avons distribué 120 timbres, soit  
une progression de 15 membres, ce qui démontre la vitalité et le dynamisme  
de notre association strictement apolitique, axée uniquement sur la défense  
des droits des retraités et personnes âgées.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Président : DUPRE Pierre,  
Secrétaire : DALLA Lana,  
Trésorier : VIVIAND Armand.

|                     |   |
|---------------------|---|
| - MOT DU MAIRE..... | 1 |
|---------------------|---|

**VIE MUNICIPALE**

|                                              |         |
|----------------------------------------------|---------|
| -> FINANCES. LE BUDGET.....                  | 2       |
| - REALISATIONS 1992/93.....                  | 5       |
| - REFLEXION .....                            | 7       |
| - ASSAINISSEMENT.....                        | 7       |
| - CONCOURS " MAISONS FLEURIES " .....        | 8 - 9   |
| - ACTIVITES DU CONSEIL MUNICIPAL .....       | 9       |
| - ETAT CIVIL 1992/1993.....                  | 10 - 11 |
| - CALENDRIER DES MANIFESTATIONS .....        | 12 - 14 |
| - BIBLIOTHEQUE .....                         | 15      |
| - COMMUNICATION - SERVICE DES EAUX .....     | 17      |
| - AMELIORATION DE L'HABITAT.....             | 18      |
| - AIDE AUX PERSONNES AGEES .....             | 19      |
| - TOURISME RURAL .....                       | 20      |
| - TOURISME EN HAUT BEAUJOLAIS.....           | 21- 22  |
| - COLLEGE "J.C. RUET".....                   | 23      |
| <br>                                         |         |
| - ECOLES PUBLIQUES.....                      | 25      |
| - JEUNESSE EN PLEIN AIR .....                | 25      |
| - SERVICE DE CARS " MACON - BELLEVILLE"..... | 26      |

**VIE ASSOCIATIVE**

|                                               |                |
|-----------------------------------------------|----------------|
| - HALTE GARDERIE.....                         | 27             |
| - CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES .....           | 28             |
| - LA VOGUE A MORGON.....                      | 29             |
| - LE SÓU DES ECOLES .....                     | 30             |
| - DU NOUVEAU A LA MAISON FAMILIALE.....       | 31             |
| - LES SAPEURS POMPIERS.....                   | 32             |
| - SENTIERS PEDESTRES.....                     | 33 - 35        |
| - HARMONIE.....                               | 36             |
| - CHORALE .....                               | 37             |
| - JUMELAGE 25éme ANNIVERSAIRE.....            | 39             |
| - AMICALE DES DONNEURS DE SANG .....          | 40             |
| - UNION COMMERCIALE & ARTISANALE .....        | 40             |
| - LES ARCHERS.....                            | 41             |
| - QUAD.....                                   | 42             |
| - FOOTBALL.....                               | 42             |
| - BASKET .....                                | 45             |
| - COMITE CYCLISTE .....                       | 46             |
| - VOLLEY BALL.....                            | 47             |
| - LA MUTUELLE 288.....                        | 48             |
| - CERCLE LA BUTINIÉRE .....                   | 48             |
| - UNION DES RETRAITES & PERSONNES AGEES ..... | 49             |
| - INFORMATIONS PRATIQUES.....                 | 17, 19, 24, 29 |

|                                                   |           |
|---------------------------------------------------|-----------|
| <b>SIGNALISATION DES HAMEAUX ET DES RUES.....</b> | <b>51</b> |
| ( feuille détachable à retourner en Mairie).      |           |

T  
A  
B  
L  
E  
D  
E  
S  
M  
A  
T  
I  
E  
R  
E  
S

**MAIRIE  
DE  
VILLIÉ-MORGON  
(RHONE)**

Code Postal : 69910 Villié-Morgon

Tél. 74 04 21 39

La municipalité de Villié-Morgon a décidé d'étudier la possibilité de procéder à une signalisation des principaux hameaux et rues qui pourrait être complétée par des indications concernant les commerçants et les viticulteurs de ce secteur (vraisemblablement financées par les intéressés).

Afin de préciser cette étude, nous vous remercions de retourner en mairie le questionnaire suivant :



Nom :

Prénoms :

Hameau ou rue :

Emplacement envisagé pour la signalisation :

Observations :

Etes-vous d'accord pour payer les frais correspondants à votre pancarte personnelle (commerçants, viticulteurs)?

